

RÉSEAU

Sortir du nucléaire



LA LETTRE D'INFORMATION

Fédération de 613 associations

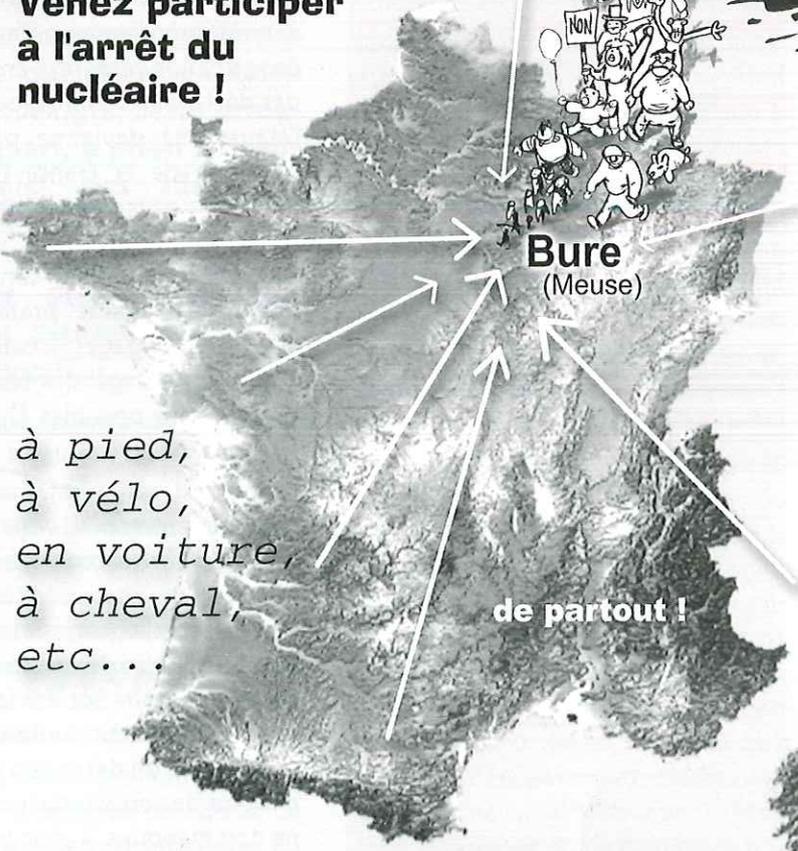
9, rue Dumenge F-69004 LYON • Tél : 04 78 28 29 22 • Fax : 04 72 07 70 04 • Internet : www.sortirdunucleaire.org

n° 13 • avril 2001 • PUBLICATION TRIMESTRIELLE



Mouvement vers Bure contre l'enfouissement

Venez participer à l'arrêt du nucléaire !



Bure (Meuse)

à pied,
à vélo,
en voiture,
à cheval,
etc...

de partout !

Coordination nationale des collectifs contre l'enfouissement des déchets radioactifs
bien profond.org



Tous à Bure du 22 au 29 juillet 2001
pour protéger l'avenir déchets radioactifs : ni ici, ni ailleurs !

AU SOMMAIRE

Sortons de l'âge nucléaire	2
Le gaspillage, ça suffit !	3
Gérons l'éclairage public	5
Mouvement vers Bure contre les déchets	6
Phénix, une menace	9
Transports de déchets : un marché de dupes	11
Le poids du lobby nucléaire	13
Travailler sous rayonnements	15
Assemblée générale : énergies militantes	18
Inquiétantes révélations	19
Soutien aux malades de la thyroïde	20
À lire, à voir, à écouter	22
Infos Réseau	24

21 OCTOBRE 2001

SORTONS DE L'ÂGE NUCLÉAIRE

Il ne suffit pas de dire « Un jour, on arrêtera le nucléaire... », encore faut-il montrer notre détermination pour que cette perspective devienne une réalité ! Notez dès à présent la date du dimanche 21 octobre 2001 sur votre agenda. Donnons un jour pour manifester, tous ensemble, notre volonté : l'abandon du nucléaire, technologie suicidaire et obsolète, et la mise en œuvre d'alternatives énergétiques.

Nombreux, il faudra que nous le soyons afin que notre message soit entendu à l'approche des élections présidentielles et législatives. Rappelons-nous que Lionel Jospin avait repoussé après 2002 la décision politique de relancer un nouveau programme nucléaire français !

Les dirigeants d'EDF n'ont pas renoncé à construire rapidement un prototype de la nouvelle génération de centrales nucléaires qu'ils ont en vue, l'EPR. Framatome et Siemens qui ont déjà investi plusieurs milliards de francs dans la conception de ce nouveau réacteur, font tout pour passer aux travaux pratiques. EDF aussi. Dans le quotidien économique *Les Échos* du 14 février 2001, nous pouvions lire : « Nous jugeons indispensable de disposer d'un premier EPR de démonstration avant 2015, date à laquelle il faudra commencer à renouveler les centrales actuelles » déclare Yannick d'Escatha, le directeur général délégué en charge de la production à EDF. Dans ses plans, EDF a prévu d'avoir un EPR en service vers 2012. Ce qui, compte tenu des délais de construction,



implique une décision en 2002-2003. Juste après l'élection présidentielle... »

Ne nous leurrions pas, seule une mobilisation citoyenne massive permettra d'obtenir une décision de sortie du nucléaire. Il est temps de manifester notre refus : le gouvernement vient de décider de consacrer encore plus d'argent pour le Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Saviez-vous d'ailleurs que 90 % des crédits publics français de recherche et développement sur l'énergie sont consacrés au nucléaire ? (cf. article ci-joint, pp. 13-14)

Alors, oui, prenons l'engagement, dès aujourd'hui de réserver la date du dimanche 21 octobre 2001. Notre dernière assemblée générale a décidé que des rassemblements auraient lieu dans trois ou quatre lieux décentralisés correspondant à un découpage par grande zone géographique (Est, Ouest, Sud-Est, Sud-Ouest). Ces lieux précis vous seront communiqués dans la prochaine Lettre d'information du Réseau (on évoque pour le moment : Lyon, Toulouse, Colmar et Nantes). Nous manifesterons tous ensemble autour d'un même slogan : « Sortons de l'âge du nucléaire. » Un journal à très gros

tirage (objectif : un million d'exemplaires) servira de support de promotion à ces rassemblements.

Mais, direz-vous, il ne suffit pas de manifester un jour pour obtenir gain de cause. C'est pour cela que le travail de terrain doit continuer avec toute la force nécessaire. Vous pourrez participer aux initiatives du 23 au 29 avril 2001 pour la quinzième commémoration de la catas-

trophe de Tchernobyl. Il est aussi essentiel que vous participiez aux actions programmées cet été par la coordination contre l'enfouissement des déchets radioactifs, pour que Bure (Meuse) ne devienne pas poubelle nucléaire de la France (voir article dans ce numéro). Pensez aussi à contacter vos nouveaux élus municipaux pour leur faire connaître notre passionnant guide pratique sur les actions à engager localement pour l'efficacité énergétique (au moins 50 % d'économies possibles !) et les énergies renouvelables.

Ce qui est sûr, c'est que plus nous serons nombreux à AGIR, plus nous pèserons sur le cours des choses. La mobilisation citoyenne du 21 octobre doit être la plus large et la plus ouverte possible afin de rassembler tous les acteurs de notre société (associations, syndicats, partis politiques...). Ce jour-là, pas un des 10 000 individus, ni des plus de 600 associations du Réseau ne doit manquer. À chacun de nous de convaincre des amis, copains et voisins de participer à cette journée. Nous comptons sur vous !

Pierre KUNG et Philippe BROUSSE

UN EXEMPLE À SUIVRE DE SYNERGIE LOCALE

Dans le Lot-et-Garonne (47), les mesures officielles en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables sont quasiment nulles. Existe un bureau d'études privé engagé sur ce thème, un installateur agréé Ademe pour les renouvelables, une dizaine d'individus très impliqués dans cette démarche (trois maisons Phébus, quelques maisons autonomes) et quelques associations proches ou membres du Réseau dont celle qui pilote un salon alternatif. Malgré cette situation de départ, a priori défavorable, voici des idées de quelques démarches qui ont été engagées localement et qui pourraient être reproduites ailleurs en France grâce à un travail collectif.

Pour créer une synergie de différentes « énergies » locales, nous avons suscité, dès l'année dernière, la création d'un Collectif alternatives énergétiques 47 regroupant diverses associations dont le but est de promouvoir auprès du public, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et d'obtenir des élus des mesures significatives en faveur de cette politique.

Horizon Vert, association organisatrice d'un salon, a accepté de choisir ce thème pour son dernier salon avec un engouement très net du public. L'installateur local de chauffe-eau solaires a été assailli de demandes. Pendant et après le salon, nous avons

fait tourner, sur trois semaines, et dans trois villes, une exposition sur le sujet ; le public fut surtout scolaire et l'accueil de la presse très favorable. À Agen, nous avons pu bénéficier du hall de la faculté de sciences et mesurer à quel point la plupart des professeurs sont du sérail nucléaire...

Aidez-nous à continuer à diffuser les documents de campagne

« Énergie, le gaspillage, ça suffit ! »

Avec 400 000 documents imprimés, cette dernière campagne continue à susciter le plus grand enthousiasme. Afin d'assurer un travail de fond et de laisser à chacun le temps de faire un travail approfondi auprès des élus locaux (pourquoi pas vous ?), il nous a semblé indispensable que cette campagne dure pendant toute l'année 2001. Il est vraiment très important que chacun d'entre vous continue à s'impliquer dans la diffusion des documents de campagne auprès de ses connaissances, d'associations, de syndicats, de partis politiques, de la presse locale... (à vous de compléter cette liste). Il nous reste encore quelques dizaines de milliers de dépliants qui n'attendent qu'à être diffusés par vos soins. Prix très spécial pour 100 exemplaires : 40 F (port compris). Chèque à l'ordre de « Sortir du nucléaire » à envoyer au 9, rue Dumenge, 69004 Lyon.

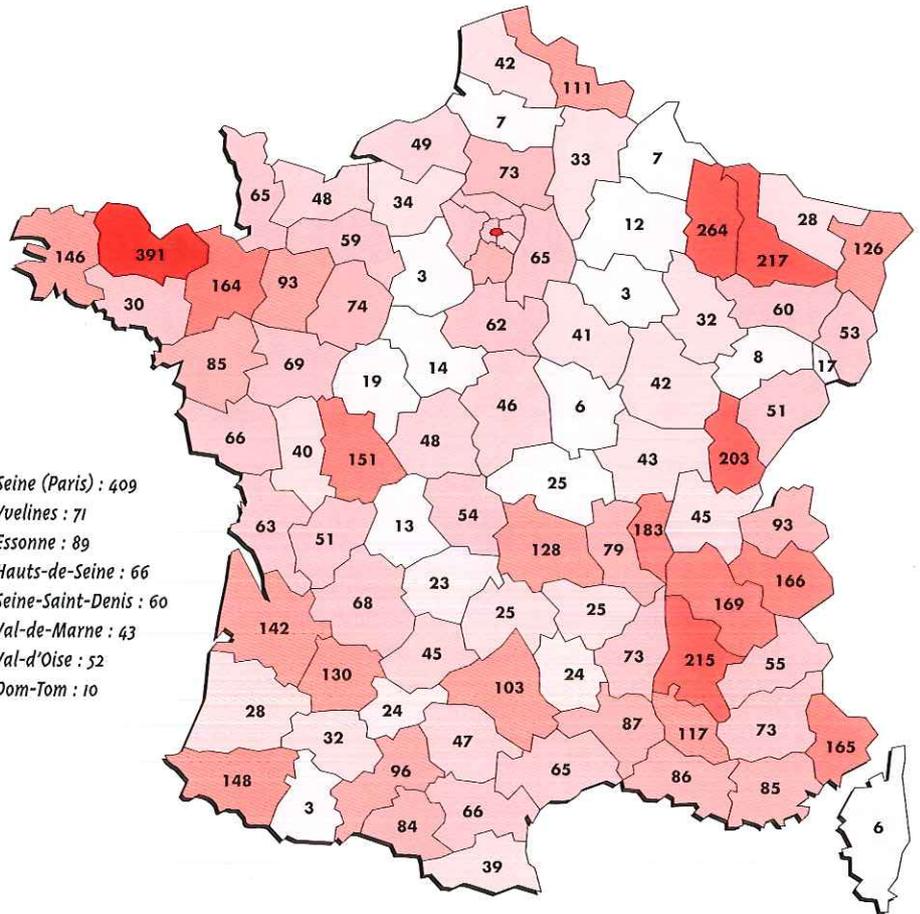


Conférences passionnantes

En décembre 2000, après des contacts avec l'amicale des maires, nous avons organisé une conférence destinée aux élus et une destinée au public avec Denis Chamonin, ingénieur énergétique, ancien membre de l'Inestene (i) et spécialiste de la MDE (maîtrise de la demande de l'électricité). Conférences passionnantes, mais avec un public bien clairsemé. Une douzaine d'élus et le directeur du syndicat d'électrification étaient présents à la seconde. Le débat démontra le manque d'information des élus sur le potentiel local tant pour les économies d'énergie que pour les énergies renouvelables. Grâce à la Sepanso, membre de la France nature environnement (FNE), la conférence a été en grande partie financée par la mairie d'Agen. La venue de Denis Chamonin a permis une importante information dans la presse, et des contacts qui commencent à porter leurs fruits : entrevues en février avec le président du conseil général — sénateur UDF, avec le porte-parole de la gauche plurielle au conseil général — conseiller régional. Bref, ce sont les élus de tous bords, les services départementaux

que le collectif espère rencontrer peu à peu... et convaincre. Le président du conseil général a promis un plan départemental sur le soleil et le bois et un colloque sur ce thème. Le porte-parole de la gauche plurielle, un soutien pour l'efficacité énergétique. A priori, une page du prochain journal du conseil général mettant en valeur toutes les initiatives locales reprendra nos idées d'actions concrètes. Nous ne sommes pas dupes : **le travail sera long jusqu'aux réalisations concrètes à l'échelle du département...**

Nous tenons à disposition (adresse ci-dessous) un texte synthétique que nous remettons aux élus, en même temps que le guide pratique *Agir localement pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables* et des exemples concrets réalisés dans les départements limitrophes et mis à notre disposition par le CREAQ (2). Les idées ne manquent pas pour continuer le travail engagé : journée « portes



Objectif : atteindre au moins 200 guides diffusés par département afin de sensibiliser plusieurs milliers d'élus locaux.

Avez-vous diffusé le guide pratique à vos élus locaux ?

Le passionnant guide pratique *Agir localement pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables* fournit de nombreux exemples concrets qui apportent des solutions aux nombreux gaspillages dans les collectivités locales et chez les particuliers. Fruit de plusieurs mois de travail, cette brochure de 56 pages est un formidable outil de synthèse destiné essentiellement aux élus locaux soucieux de faire faire des économies à leur collectivité locale, de créer des emplois et de préserver l'environnement : n'y a-t-il pas de plus beau programme ?

Comme vous pourrez le constater sur la carte de France ci-jointe, la diffusion du guide pratique *Agir localement pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables* est encourageante. Pourtant, il ne s'agit pas de s'arrêter en si bon chemin. Le potentiel des économies d'énergie dans votre ville ou commune (électricité, transports, gestion des déchets, eau, réhabilitation ou construction d'immeubles...) est absolument colossal (jusqu'à 50 % ou plus d'économies). Alors, si vous n'avez pas encore envoyé ou remis en mains propres le guide pratique à votre maire, à votre conseiller général ou régional ou à tout autre élu (conseiller municipal spécialiste des questions d'environnement), c'est le moment de le faire. Vous ferez une œuvre d'utilité publique en faisant connaître ce guide pratique ! Pour la suite, nous vous conseillons de faire un travail de suivi auprès de ces élus pour vous assurer que les bonnes idées contenues dans ce guide ne restent pas seulement de bonnes idées... Si vous recevez une réponse écrite d'un élu suite à la remise du guide, merci de penser à nous en envoyer une copie.

Un guide : 40 F, par 5 : 90 F, par 10 : 130 F (ces prix incluent les frais d'envoi).
 À commander au Réseau « Sortir du nucléaire » 9, rue Dumenge 69004 LYON (chèque à l'ordre de « Sortir du nucléaire »).

ouvertes » dans les lieux du Lot-et-Garonne où des réalisations sont déjà en place, conférence s'adressant aux professionnels du bâtiment avec la chambre de métiers, conférence pour promouvoir le bois et le bio-méthane à la chambre d'agriculture...

« À force d'espérer une fleur, on la fait naître ». Bon printemps.

Monique GUITTENIT

(Vivre sans le danger nucléaire de Golfech)

CONTACT

VSDNG

Maison des associations

108, bd de la Liberté, 47000 Agen

e-mail : guittenit@aol.com



1) mde.denis@wanadoo.fr

Le Réseau tient également à disposition une liste d'intervenants possibles sur la question de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

2) Centre régional d'écoénergie d'Aquitaine, 3 rue du Tauzia, 33800 Bordeaux, creaq_asso@yahoo.fr

GÉRON

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les réalités écologiques, économiques et sociales imposent leur présence aux politiques qui cherchent les secteurs où ils peuvent montrer efficacement leur volonté de progrès.

L'éclairage public est un exemple idéal car, depuis son origine, les grands acteurs (producteurs d'énergie et constructeurs de lampes) soucieux de leurs seuls profits, ne se sont pas préoccupés du gaspillage. Sur le plan national, la part de l'éclairage public dans la consommation d'énergie, selon les statistiques du ministère de l'industrie n'a cessé, avec le développement urbain, d'augmenter, pour atteindre en 1999 : 4 764 MWh, soit 1,2 % de la consommation totale d'électricité en France. On estime à 2,3 milliards de francs par an la facturation d'énergie avec l'abonnement et à 2 milliards les dépenses de maintenance d'exploitation relative aux appareillages (lampes et ballasts). Ces dépenses pourraient être réduites largement en pratiquant une autre gestion de l'éclairage public.

L'innovation électronique : Aldim

Des systèmes, soutenus par des aides gouvernementales, étaient apparus lors de la lutte « antigaspi » des années 70. Mais, la première réaction a été de diminuer, en cours de nuit, le nombre des lampes en service. Le résultat a été désastreux, les variations d'éclairage au sol accroissant l'inconfort et l'insécurité. Il est maintenant admis que la qualité d'un bon

éclairage public dépend de l'uniformité d'éclairage. Pour concevoir des économiseurs rationnels, il fallait donc faire varier la tension des lampes suivant un programme horaire indépendant des fluctuations du réseau.

Les progrès de l'électronique permettent en effet la réalisation de systèmes fiables, faciles à poser et à exploiter. L'économie d'énergie qui en résulte donne des temps de retour d'investissement qui intéressent tout bon gestionnaire. Parmi ces produits, le plus simple et le moins coûteux est Aldim installé à Bruxelles en 1995 par Électrabel et qui commence à être installé dans plusieurs communes en France.

Ce matériel permet d'utiliser le « dimming » (diminution de l'éclairage), méthode d'économie qui accroît le confort des usagers sans provoquer d'angoisse aux passants attardés. La norme européenne « EN 13 201-1 » qui définit les seuils d'éclairage suivant les besoins, incite à pratiquer une gestion entraînant la suppression du gaspillage et d'importantes économies d'énergie. Depuis l'installation à Bruxelles, la démonstration est évidente et les conséquences sont chiffrées :

- économie d'énergie : de 50 à 70 % suivant l'état du réseau des lampes ;
- économie budgétaire : de 30 à 50 francs par habitant et par an.

Il est ainsi possible d'obtenir, pour une ville de 25 000 habitants une économie budgétaire estimée à 500 000 francs par an environ selon l'état du réseau.

Les arguments sécuritaires qui tentent de justifier le gaspillage n'est plus crédible : les villes à éclairage plus doux sont au moins aussi sûres !

La démarche citoyenne

Le simple citoyen qui, en plus, paie des impôts, ne devrait-il pas s'intéresser davantage à l'éclairage public de sa commune ? Or, cela est possible et pas seulement en période électorale. L'AEM (Association pour un éclairage maîtrisé) propose une démarche qui consiste à interpeller, de préférence avec une association, les élus sur la gestion de l'éclairage public. Il suffit de leur demander l'état actuel du parc des lampes, le nombre des lampes et leur puissance, d'obtenir, éventuellement, le montant des dépenses énergétiques et d'exploitation. Une petite fiche, mise à votre disposition par l'AEM permet de simplifier la demande. En général, les élus répondent. Avec cette fiche dûment remplie que vous retournez à l'AEM, vous obtiendrez une appréciation sur la gestion actuelle de la commune et une estimation des économies financières possibles avec le système Aldim. Dès lors, avec la documentation qui vous sera remise, vous pourrez demander aux élus des explications sur la gestion du réseau d'éclairage et leur montrer la possibilité d'arrêter le gaspillage d'énergie et d'apporter le confort et la sécurité aux habitants selon les normes européennes.

Marc FAIVET

CONTACT

Association pour un éclairage maîtrisé
chez Marc Faivet, quartier St-Hilaire
84560 Ménerbes
Tél. 40 90 75 85 44 • Fax 04 90 75 99
e-mail : marc.faivet@wanadoo.fr

MOUVEMENT VERS BURE CONTRE L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS NUCLÉAIRES



Un centre d'enfouissement de déchets hautement radioactifs en couche géologique profonde (-500 m) est en cours de construction à Bure (Meuse). Ce centre est pudiquement appelé « laboratoire d'étude » par les pouvoirs publics. Les travaux se font dans un mépris total de la démocratie, de la préservation des milieux de vie et de l'avenir des générations futures.

Il n'y a pas de solution humainement acceptable pour la gestion des déchets radioactifs, et l'enfouissement en est

C A L E N D R I E R

- **Dimanche 17 juin : départ à pied de Lascaux** (en Dordogne), lieu symbolique de l'héritage laissé aux générations futures. Thème : « Sortons de l'âge du nucléaire. » Rassemblement festif pour saluer le départ de la marche.
- **Samedi 7 juillet : Sanvensa** (Villefranche de Rouergue, Aveyron). En journée : forum, conférences et expo sur le thème des énergies renouvelables suivis par la nuit contre l'enfouissement (fête, musique ...).
- **Dimanche 8 juillet** : Départ au matin du trajet en vélo de Sanvensa vers Bure.
- **Samedi 21 et dimanche 22 juillet : week-end « Stop au nucléaire »**. Arrivée des marches convergentes à Bure. Accueil festif.
- **Dimanche 22 juillet : rassemblement national** pour marquer notre solidarité et notre détermination contre la folie nucléaire.
- **Du 23 au 29 juillet : semaine contre l'enfouissement.**

Une semaine face au chantier de l'Andra, dans la continuité des deux mois de l'été 2000 :

- conférences et débats autour de l'énergie nucléaire et des énergies renouvelables. Actions d'informations et rencontres avec les représentants des sites granitiques venus faire partager leur vécu face au projet « labos » ;
- actions déterminées et non-violentes face au chantier ;
- temps festifs parce que nous luttons pour la vie, arts d'expression et art de vivre sont conviés. Avis aux musiciens, artistes, cuisiniers...

Pour cette semaine, camping sur place. Prévoir tout ce qui est nécessaire à une installation en pleine nature. Campings proches à vingt kilomètres environ, gîtes et chambre d'hôtes. Adresses sur demande.

Le mouvement est organisé par la Coordination nationale des collectifs contre l'enfouissement des déchets radioactifs avec la participation de la Coordination nationale des élus opposés à l'enfouissement, du Réseau Sortir du nucléaire et de Greenpeace France.

Les locaux motivés



la pire. L'enjeu est de taille, car derrière ce projet dément se profile la relance du programme électronucléaire français, ainsi que l'exportation de la technologie nucléaire dans les pays en voie de développement comme solution « propre » à l'effet de serre. Lutter contre l'enfouissement, c'est aussi lutter contre la poursuite du programme nucléaire.

Réagissons

Quinze sites granitiques pré-sélectionnés (situés dans l'Ouest et dans le Sud-Ouest de la France) pour recevoir à leur tour un second « laboratoire d'enfouissement » se mobilisent aujourd'hui. Ils appellent toute la population à participer à ce mouvement vers Bure, pour que s'arrête ce funeste projet d'installation, et que s'instaure un vrai débat sur l'énergie nucléaire. Ce mouvement se veut revendicatif, mais aussi festif et convivial. Son succès dépendra de la solidarité de tous, de l'aide et de la participation d'un maximum de personnes à chaque étape.

À l'arrivée, les collectifs de Bure organisent une semaine face au chantier de

l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs). Plus nous serons nombreux et mieux nos inquiétudes seront entendues...

Le Mouvement s'organise autour de deux itinéraires « locomotives »

Un premier partira à pied de Lascaux (Dordogne) le 17 juin. Un second partira à bicyclette de Sanvensa (Villefranche de Rouergue, Aveyron) le 8 juillet au matin (après la Nuit contre l'enfouissement).

Deux groupes de personnes, au départ de Lascaux et Cintegabelle, constitueront les noyaux durs en parcourant le trajet dans sa globalité jusqu'à Bure... Des départs d'autres villes (Bordeaux, Bretagne, La Hague, Belgique, Allemagne, Italie...) sont souhaitables pour converger sur les deux itinéraires « locomotives » et ainsi grossir progressivement les rangs des participants jusqu'à Bure. Chaque groupe organise son itinéraire en échangeant des contacts avec les autres groupes et avec les organisateurs pour prévoir et communiquer les points de ralliements. À tout moment, chacun pourra rejoindre un des itinéraires par ses propres moyens, pour le temps qu'il voudra.

Le trajet peut se faire à pied, avec véhicules, vélos..., l'essentiel étant que le Mouvement progresse vers Bure pour que le 22 juillet nous y soyons très nombreux. Des associations relais accueilleront les marcheurs et les cyclistes sur place localement et s'occuperont d'organiser des manifestations d'étape (festivités, débats, table d'infos...); ces moments forts seront communiqués localement par médias et par voix d'affiches. Distribution d'infos sur tout le trajet et sensibilisation de la population. Les citoyens des étapes traversées seront invités à se joindre au mouvement pour une étape ou plus.

Si vous souhaitez participer au trajet, accueillir le Mouvement dans une ville-étape, ou diffuser l'information (un modèle de tract à photocopier peut vous être envoyé) n'hésitez pas à prendre contact au plus vite avec l'une des personnes indiquées dans l'encadré.

POUR TOUT CONTACT

Coordination nationale des collectifs

burestop@multimania.com

Tél./fax 03 29 45 45 55

33, rue du port, 55000 Bar-le-Duc

www.multimania.com/burestop

ou

wwwmultimania.com/bienprofond

E-mail : bienprofond@free.fr

Pour aider à organiser le Mouvement vous pouvez aussi envoyer vos dons à la Coordination nationale (adresse ci-dessus).

- Organisation et trajet vélo Sud-Ouest : Philippe Ségéric, Patrick Quemper et Michel Lablanquie, tél. 05 65 10 61 93

- Trajet marche depuis Lascaux : André Larivière, tél. 04 71 76 38 76 - Neyroles 43440 Champagnac-le-Vieux

- Trajet vélo depuis la Bretagne (Brennilis/Huelgoat) : Olivier Marc, tél. 02 98 60 44 81 - 25, rue Malakoff 29900 Concarneau

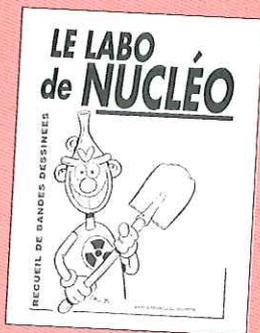
- Nuit contre l'enfouissement : Pierre Bateson - E-mail : pbc.@wanadoo.fr, Tél. 05 65 29 81 01 - Sérénes Sereines, Mairie, 12200 Sanvensa

DOCUMENT

La posture d'Attila

Quand le cheval d'Attila traversait une prairie, on disait que l'herbe ne repoussait jamais. À sa mort, son empire s'effondra et rien ne lui survécut. Les pouvoirs publics, au premier rang desquels l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) sont les Attila des temps modernes, le discernement et l'esprit de conquête en moins. Rédigé fin 1996 par un étudiant de Nancy et sous le patronage de l'association des élus meusiens opposés à l'enfouissement des déchets nucléaires, ce document de cent pages, aborde de manière très pédagogique les enjeux de la gestion des déchets nucléaires. Vraiment un outil remarquable et un superbe travail de synthèse.

Unité = 70 F, port compris



BANDE DESSINÉE

Le labo de Nucléo

Après avoir pouffé de rire et grincé des dents en lisant cette bande dessinée de trente-deux pages de Luc, nous ne pouvons pas croire que vos enfants ne seront pas sensibilisés au problème de l'enfouissement des déchets nucléaires ! Il est même possible qu'ils vous obligent à en lire certaines pages. Non, vraiment, vous ne regretterez pas de l'avoir acheté.

38 F (port compris)

À COMMANDER AU

Réseau « Sortir du nucléaire »,
9, rue Dumenge, 69004, Lyon

LE RÉGIME KILOWATT

**GREENPEACE
LANCE LA CHASSE
AUX KILOWATT SUPERFLUS**

Une réduction importante de la consommation d'énergie est une condition sine qua non pour une sortie du nucléaire combinée à la lutte contre le changement climatique. Ce constat est unanime.

Les programmes nationaux sur ce thème se suivent et se ressemblent... par leur timidité et surtout leur non application. Les acteurs officiels sont souvent « frileux » sur ce thème réputé impopulaire. Cependant, l'enjeu est d'importance et il semble que le public soit assez réceptif et même demandeur de conseils dans ce domaine que ce soit pour des motivations écologiques ou financières.

Greenpeace a donc décidé de prouver que la population est prête à agir pour que les décideurs de tous ordres se lancent enfin dans la course aux négaWatts.

Comment ça marche ?

Le régime kiloWatt se fera en plusieurs étapes en commençant par l'électricité. L'idée centrale étant de mettre chacun devant ses responsabilités en matière de consommation énergétique. Le particulier est responsable de ses choix et comportements, les distributeurs de produits et fabricants doivent améliorer l'offre, le gouvernement et le parlement ont un rôle législatif et fiscal évident et définissent les plans et programmes nationaux, les organismes type Ademe sont respon-

sables de la mise en œuvre de ces plans et enfin EDF est responsable de la surconsommation d'électricité notamment en ce qui concerne le chauffage.

Les étapes

Printemps et été 2001 : l'éclairage, l'électroménager et les veilles des appareils. Nous lançons un défi : les participants doivent économiser collectivement 2,5 millions de kWh. Un compteur en ligne sur internet donne les résultats semaine par semaine. Dans le même temps Greenpeace fait pression sur les distributeurs pour qu'ils améliorent leur offre.

Automne 2001 : le chauffage électrique. Les cibles seront donc préférentiellement la fédération HLM, EDF et Promotélec. Du côté des pouvoirs publics, notre demande sera l'interdiction du chauffage électrique dans le neuf et son remplacement dans l'ancien.

En 2002, le régime kiloWatt s'attaquera aux consommations de chauffage et de carburants.

CONTACT

Greenpeace-France

22, rue des Rasselins

75020 Paris

Tél. 01 44 64 02 02

Fax 01 44 64 02 00

www.greenpeace.fr

PHÉNIX : UNE MENACE POUR LA SÉCURITÉ

Le recours déposé en mai 1998 au tribunal administratif lors de la remise en service du surgénérateur Phénix à Marcoule (30) a enfin été jugé le 29 mars à Paris (résultats non connus à ce jour).

Arrêté à nouveau en novembre 1998 sur un défaut de fonctionnement, Phénix subit des travaux de rénovation. Prévus pour un an et 630 millions de francs, ils durent depuis deux ans et demi et M. Laverie, chargé de la sûreté au CEA annonce la fin des travaux pour mai 2001 au plus tôt. Laissera-t-on cette machine infernale, conçue en 1970, menacer encore longtemps la sécurité des Français ?

Qu'est-ce que Phénix ?

Phénix, construit à Marcoule (Gard), est le prototype des surgénérateurs français. Ce surgénérateur est un réacteur électronucléaire à neutrons rapides, alimenté partiellement en plutonium et refroidi au sodium liquide. Les réacteurs actuels d'EDF sont à neutrons lents, alimentés en uranium (ou en Mox) et refroidi à l'eau sous pression. Phénix a été raccordé au réseau d'EDF en 1973 auquel il fournit 250 Mwe (milliards de watts électrique). Il contient 1,5 tonnes de plutonium et 1 500 m³ de sodium liquide. Ce dernier doit être toujours maintenu à plus de 60°C pour être liquide. Quand la réaction nucléaire est arrêtée, cette température est maintenue en consommant le courant d'EDF.

Après la fermeture de son aîné Superphénix (Isère), Phénix, arrêté depuis 1995, a été remis en service en 1997. Il sert aujourd'hui à chercher à améliorer la construction des surgénérateurs, à y étudier l'emploi du pluto-

nium comme combustible, à essayer d'autres enveloppes de gainage des combustibles et à étudier la transmutation des déchets de haute activité par bombardement aux neutrons rapides. Cette dernière application, inscrite dans la loi Bataille d'élimination des déchets nucléaires, était dévolue à Superphénix, aujourd'hui arrêté. Phénix a été remis en service en 1998 pour le remplacer. Ce choix a donné lieu à un débat au Parlement, où les défenseurs de Superphénix ont évoqué le risque qu'il y avait à réutiliser Phénix.

La place de Phénix dans le cycle du combustible nucléaire d'EDF

Le choix du retraitement du combustible usé issu des réacteurs à eau pressurisée (REP) s'inscrit dans la reconversion massive d'EDF vers le nucléaire suite au choc pétrolier des années 60. Après avoir expérimenté ce mode d'extraction du plutonium à des fins militaires (UPI à Marcoule), la Cogema a construit deux usines identiques à La Hague pour produire le plutonium nécessaire aux surgénérateurs, comme Superphénix. Le plan était alors : un Superphénix pour cinq REP, ce qui ferait aujourd'hui 15 Superphénix pour 58 REP ! Comme ce plan n'a pas vu le jour, on mélange le plutonium à de l'uranium appauvri, cela s'appelle le Mox, utilisé comme combustible à la place de l'uranium dans vingt réacteurs d'EDF. Des 800 tonnes de combustible usé retraitées aujourd'hui pour EDF, il sort huit tonnes de plutonium par an, qui se transforment finalement en Mox usé. Cependant le stock de plutonium à la Hague est de 78 tonnes (pour 400 tonnes environ dans le monde).

Les autres produits du retraitement, qui est une séparation chimique, sont de l'uranium dit « de retraitement » pour 95 %, et des déchets de « haute activité à vie longue » pour 4 %. Ce sont ces derniers qu'il est question de ramener à l'état non radioactif par bombardement neutronique dans Phénix. Nombreux sont les experts qui ne croient pas que cette activité puisse atteindre le stade industriel (1). L'argument ultime pour justifier le retraitement est donc la réduction du volume des déchets à stocker. Contesté depuis longtemps, il vient d'être à nouveau mis en doute récemment dans le rapport Charpin, Dessus, Pellat sur le coût du kWh nucléaire (2).

Le recours en justice du Forum plutonium

Le Forum plutonium est une association créée en 1994 à la demande des militants antinucléaires pour les informer de la progression des risques liés à l'emploi du plutonium comme combustible nucléaire. Ils sont de deux ordres, l'un relatif à la prolifération de la bombe atomique, puisque six kilos de plutonium suffisent à la confection d'une bombe artisanale de la puissance de celle de Nagasaki, l'autre d'ordre environnemental puisque un microgramme ingéré par un être vivant suffit à le détruire, lui et sa descendance, par cancer, leucémie ou mutation génétique. Conscient du risque inhérent à Phénix et de son inutilité, le Forum plutonium a déposé en mai 1998 un recours en annulation de sa remise en route auprès du tribunal administratif. Les différents mémoires échangés depuis permettent d'évoquer les arguments suivants :

Les arguments du Forum plutonium

- Remise en route illégale sans enquête publique après deux ans sans exploitation.
- Radiotoxicité du Pu contenu dans le Mox à 20 % utilisé.
- Modification de la destination de Phénix sans modification de son décret de création.
- Risque de pollution et de prolifération par ce combustible et son transport.
- Le risque d'incendie lié au sodium maintenu à 250°C en fonctionnement normal. Il s'enflamme à l'air et explose en présence d'eau (précédent à Monju, Japon, et à Cadarache, Bouches-du-Rhône).
- Quatre arrêts d'urgence sur Phénix entre 1989 et 90, toujours inexpliqués.

Les arguments du CEA

- Puisque le sodium est maintenu liquide le réacteur n'est pas à l'arrêt. Le rôle de Phénix était d'y faire des essais dès sa création.
- Le Forum plutonium n'est pas fondé pour ester en justice.

En huit ans, Phénix aura fonctionné 360 jours (soit moins d'un an) pour une dépense globale estimée à 4,17 milliards de francs (coût de fonctionnement et travaux de remise à niveau). Les gestionnaires du CEA devraient commencer à se poser des questions...

Jean-Pierre MORICHAUD,
secrétaire du Forum plutonium

CONTACT

Forum plutonium

c/o J.-P. Morichaud,

Les Oliviers, 26110 Venterol

Tél. 04 75 27 97 67 • Fax 04 75 27 98 46

e-mail : forumpu.jpm@wanadoo.fr

1) Revue *Énergie et Sécurité*, n°13 sur la transmutation, disponible gratuitement au Forum plutonium.

2) Rapport Charpin, Dessus, Pellat disponible à la Documentation française.

CAMPAGNE « PAS DE RADIOACTIVITÉ DANS NOS CASSEROLES »

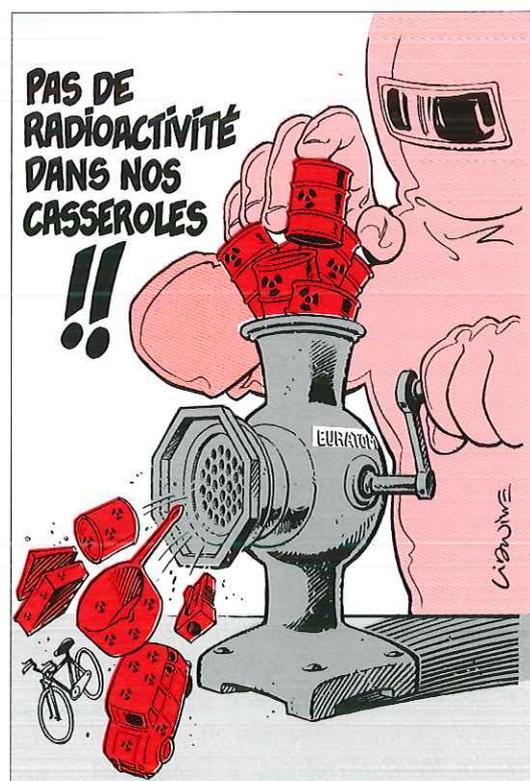
Ajout de matière radioactive dans les biens de consommation : le point final ?

Les membres du Réseau se souviennent de la campagne lancée il y a un an contre l'ajout de radioactivité dans les biens de consommation. Une directive Euratom (36/29) qui devait être transcrite en droit français pour mai 2000 prévoyait cette possibilité. Grâce à un dossier élaboré par la Criirad, relayé par le Réseau, un très grand nombre de pétitions demandant son interdiction est arrivé au ministère de la santé.

Comme toute directive, on peut en effet l'appliquer dans le sens le plus laxiste ou le plus protecteur. Le ministère de la santé a été sensible aux arguments développés par les opposants et certainement aussi à l'ampleur de leur mobilisation. Un projet de décret a ainsi été élaboré en juillet 2000, qui prend en compte nos préoccupations et stipule clairement dans son article 1 : « est interdit tout ajout volontaire de matière radioactive dans les biens de consommation et les matériaux du bâtiment ». Bien sûr, suivent quelques exceptions à la règle mais bien « encadrées ». Notre combat avait pleinement abouti. Qu'en est-il un an après ?

Nous sommes retournés chez les émailleurs de Limoges pour savoir si l'uranium appauvri est encore utilisé comme pigment dans la fabrication de bijoux, entre autres. Grâce à la Clade (Comité limousin anti-déchets radioactifs) et à une équipe de journalistes de France 3, nous avons analysé des objets en vente chez les artisans. Deux bijoux ont été analysés au laboratoire de la Criirad. Le verdict est formel : ils contiennent de l'uranium appauvri. En fait, la « Cristallerie de Saint-Paul » qui commercialise ce pigment « écoule les stocks » car officiellement la Cogéma ne leur en fournit plus. Pourtant, rien n'a changé : ces produits sont en vente comme s'il ne s'était rien passé. Il faut pourtant rappeler que ceci est interdit depuis 1966 par la législation française. L'uranium appauvri est une « matière radioactive » et ne doit pas être dispersée à travers les biens de consommation. La Criirad a décidé de saisir les autorités pour les alerter de ce problème. Il est bon de prendre des décisions encore faut-il se donner les moyens de vérifier si elles sont respectées, sinon où est l'État de droit ?

Roland DESBORDES (Criirad)



UN MARCHÉ DE DUPES POUR REPRENDRE LE COMMERCE DU RETRAITEMENT

Il y a trente ans, le lobby militaro-industriel réalisait un marché de dupes sans précédent dans l'histoire de la planète avec la construction des usines de retraitement de La Hague (Manche) en France et de Sellafield en Grande-Bretagne.

• **Marché de dupes** car si initialement ces usines permettaient de produire du plutonium destiné à la bombe atomique, le stock de plutonium de La Hague dépasse aujourd'hui soixante-dix tonnes et le Mox (combustible mixte uranium-plutonium destiné aux centrales nucléaires) n'est qu'un alibi à la pérennité du retraitement.

• **Marché de dupes** car les usines de retraitement produisent plus de déchets nucléaires qu'elles n'en reçoivent : plutonium, produits de fission, matériels et installations irradiés, sans compter les radioéléments disséminés dans la biosphère. Vingt-six ans après la mise en service de l'usine de retraitement de La Hague, l'unité de conditionnement des vêtements, outils, machines... irradiés n'est toujours pas opérationnelle.

• **Marché de dupes** car accepter le retour de déchets vitrifiés vers Gorleben (Allemagne), c'est déclencher de nouveaux envois d'environ dix fois plus de combustible irradié vers La Hague. En effet, Monsieur Jospin et Monsieur Schröder (chancelier allemand) prévoient la reprise de l'envoi massif de déchets nucléaires allemands vers la France en « échange » du retour annuel d'environ 2 % des déchets allemands toujours stockés à La Hague.

Encore s'agit-il d'une promesse : depuis le début de l'envoi de déchets nucléaires allemands vers la France, 1 % seulement des déchets sont retournés dans leur pays d'origine ! « Tu me prends tous mes combustibles usés, je te laisse presque tous mes déchets », tel est le contenu de la proposition de Schröder acceptée par Jospin.

• **Marché de dupes** car le retraitement conduit à faire de la France et de la Grande-Bretagne des décharges nucléaires. Tous les jours, les usines de La Hague et de Sellafield contaminent un peu plus la biosphère : fuites dans l'atmosphère, rejets dans la mer... sans compter les risques encourus par les populations lors des transports de déchets !

• **Marché de dupes** car le retraitement sert à cautionner la production de déchets nucléaires en Allemagne, aux Pays-Bas, au Japon... mais le retraitement ne règle en aucune façon le problème des déchets nucléaires. En voulant stocker ses déchets radioactifs à Ahaus et Gorleben en Allemagne ou les enfouir à Gorleben (Allemagne), Benken (Suisse) et Bure (France), le lobby nucléaire prépare un nouveau mensonge criminel pour les générations futures. Les producteurs sont prêts à payer le prix fort pour pouvoir continuer leur activité. Rien que pour retraiter ses propres déchets, la France a déjà payé 164 milliards de francs !

Face à ce marché de dupes, il est du devoir non seulement de l'Allemagne, de la France ou de l'Europe, mais aussi de toute la planète, d'arrêter de toute urgence le retraitement et la production de plutonium. Alors qu'une des

usines de La Hague connaît des problèmes graves (d'après la Cogéma), il serait criminel de s'enfoncer plus encore dans l'impasse du retraitement.

Le retour des déchets nucléaires illégalement stockés à La Hague vers leurs pays d'origine est nécessaire, mais il ne peut en aucun cas justifier la poursuite du retraitement. Seul un arrêt de l'envoi de nouveaux déchets vers la France ou l'Angleterre montrera clairement que l'Allemagne, ou plus précisément ses producteurs d'énergie d'origine nucléaire et son gouvernement, répondent à ses obligations morales.

Nous tenons à remercier chaleureusement les 500 associations ayant soutenu Greenpeace lors de ses procès (début février et début mars 2001 à Cherbourg) pour avoir bloqué des transports nucléaires, l'un de déchets nucléaires en provenance de Hollande, l'autre de combustible Mox vers le Japon.

NON au retraitement,

NON à la reprise du commerce des déchets radioactifs,

NON au chantage de l'arrivée en France de nouveaux combustibles irradiés contre le retour des déchets retraités vers leur pays d'origine,

OUI à l'arrêt de la production des déchets nucléaires par une sortie rapide du nucléaire.

POUR LE RÉSEAU « SORTIR DU NUCLÉAIRE »

Jean-Yvon LANDRAC
Jean-Yvon.Landrac@gmx.net

et Alain RIVAT
alain.rivat@wanadoo.fr

LE RÉSEAU « SORTIR DU NUCLÉAIRE » LÈVE LE SECRET SUR UN TRANSPORT DE DÉCHETS NUCLÉAIRES

Le 15 mars 2001, le tribunal de Cherbourg interdisait, sur référé de Greenpeace, le déchargement et l'acheminement par la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogéma) de déchets nucléaires australiens vers l'usine de retraitement de La Hague.

Le 26 mars, pour se rendre en Allemagne un train de déchets nucléaires a traversé la France d'ouest en est, et ce en l'absence de toute transparence. Ce convoi consacre la reprise des transports de déchets nucléaires entre la France et l'Allemagne interrompus en 1998.

Parce qu'il est inadmissible que le citoyen soit une fois de plus mis devant le fait accompli, le Réseau « Sortir du nucléaire » a révélé les lieux et heures de passage précis (gare par gare, heure par heure) de ce nouveau convoi ferroviaire transportant des matières hautement radioactives (informations confidentielles alors). Ce transport, que l'industrie nucléaire souhaitait discret, est parti, ce lundi 26 mars, à 6 heures 30 de la gare de Valognes (Manche) pour arriver au point frontière avec l'Allemagne de Lauterbourg (Bas-Rhin) à 23 heures.

Ni les communes traversées, ni la population, ni les agents SNCF n'ont été informés du passage de ce convoi ! Pire encore, malgré des engagements pris à ce sujet dans le passé, le Comité national d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de la SNCF n'a pas été avisé de ce transport à haut risque !



En Allemagne, les policiers chargés de protéger ce transport ont reçu comme consigne stricte de s'en tenir écarté à plus de sept mètres. En France, aucune consigne de sécurité n'a été transmise alors que le convoi marquera de nombreux arrêts en gare, des changements de machines... Le déraillement à Narbonne, au cours du week-end des 10 et 11 mars, nous rappelle que les accidents ferroviaires sont possibles. Quelles mesures ont été prises pour qu'un tel accident soit exclu entre

Valognes et Lauterbourg ? Des doutes sont émis sur l'état de la voie entre Hausbergen et Lauterbourg (67), d'autant plus que, sur ce trajet, le convoi passera à proximité immédiate d'un foyer SNCF.

Pour dénoncer cette absence de transparence, le Réseau « Sortir du nucléaire » (fédération de 613 associations) a appelé ses adhérents ainsi que tous les citoyens épris de démocratie à organiser des manifestations pacifiques le long du trajet ferroviaire entre la France et l'Allemagne (1). Le Réseau « Sortir du nucléaire » a appelé également

tous les maires, dont les communes sont traversées par ce transport à haut risque, à prendre les arrêtés permettant de garantir la sécurité de leurs concitoyens.

**Alain RIVAT, Philippe BROUSSE,
Pascal BRAUD, Jean-Yvon LANDRAC**

.....
1) Six rassemblements ont eu lieu à Caen (14), Bayeux (14), Rouen (76), Bar-le-Duc (55), Nancy (54) et à Khel (près de Strasbourg).

LE POIDS DU LOBBY NUCLÉAIRE

L'argent consacré en France à la recherche sur les énergies va depuis 1990 presque intégralement au nucléaire. Cette tendance s'est même aggravée en 1995 au détriment des efforts d'économie d'énergie (cf. le tableau ci-contre extrait du livre *Énergie, un défi planétaire* de Benjamin Dessus, Belin, 1996).

Conscient des conséquences désastreuses d'un tel choix pour la remise en question du tout nucléaire, le député Vert, Yves Cochet est monté trois années de suite, en 1997, 1998 et 1999, à la tribune du Parlement lors du vote du budget de l'État pour obtenir en rééquilibrage en faveur des autres énergies et de l'efficacité énergétique. Cela fut sans aucun effet, pire, la part de l'État dans le budget civil du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) était en 1999 de 6 600 MF (millions de

Évolution des crédits publics de recherche et développement en France dans le domaine de l'énergie (en millions de francs)

	1990	% du total	1993	% du total	1995	% du total
Économie d'énergie	295	9 %	64	2 %	47	1 %
Pétrole et gaz naturel	216	7 %	174	6 %	189	6 %
Charbon	29	1 %	29	1 %	33	1 %
Énergies renouvelables	75	2 %	29	1 %	30	1 %
Énergie nucléaire de fission	2 281	73 %	2 240	83 %	2 856	84 %
Énergie nucléaire de fusion	238	8 %	192	7 %	207	6 %
Total	3 134		2 728		3 362	

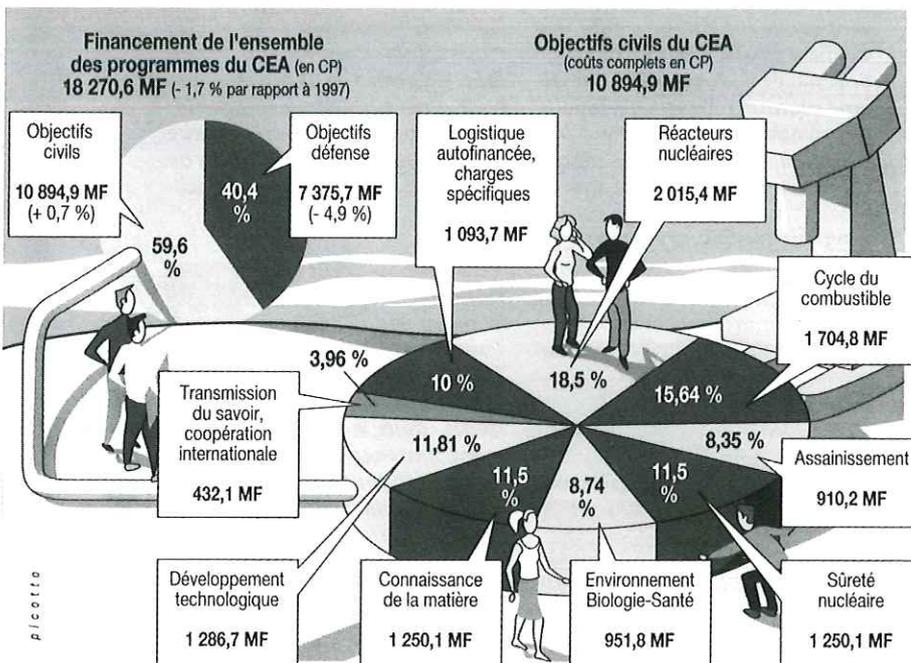
Source : OCDE/Ademe, *Energy policy in countries* (édition 1994, et 1995)

francs) au lieu de 3 000 en 1995. Les 500 MF accordés en 1997 pour les énergies renouvelables à l'Ademe (l'Agence pour les économies d'énergie) n'ont pas pesé lourd dans la balance.

L'analyse du budget du CEA publiée en février 1998 dans la revue *Les Défis du CEA*, indique que la somme des

dépenses consacrées à l'électronucléaire (réacteurs nucléaires + cycle du combustible + sûreté nucléaire) s'élève à 4 970 MF, soit 46 % du budget civil. Cette proportion a augmenté de 15 % en 1999, à budget constant, principalement à cause des dépenses de rénovation du surgénérateur Phénix à Marcoule dans le Gard (600 MF sur seize mois) et des recherches sur la transmutation des déchets de haute activité. Encore une utopie de scientifique dont on reparlera !

Plus grave encore est le contrat pluriannuel que les ministres de tutelle (recherche et industrie) viennent de signer avec le CEA qui engage l'État pour quatre ans, quelque soit le résultat des élections de 2002, dans la même voie que nous venons de dénoncer. La réorganisation de la filière nucléaire évoquée par Christian Pierret, le secrétaire d'État à l'industrie, est la création de la holding Topco regroupant sous l'égide de CEA-Industrie (78 % de crédit d'État), Cogéma, Framatome et Siemens. Il s'agit toujours pour Christian Pierret de construire le nouveau réacteur EPR,



en Russie ou ailleurs, si le besoin n'existe pas en Europe. Les choix de la politique énergétique nationale continuent à s'élaborer en dehors des instances démocratiques, malgré les promesses rassurantes de Jospin.

Il nous reste à « faire de mauvaise fortune, bon cœur », à prendre à la lettre les propos de l'administrateur général du CEA. Pascal Colombani, dans *Le Monde* du 12 avril 2000, qui veut « faire du CEA, un centre national de la recherche technologique ». Voilà une reconversion profonde pour certains des 11 000 agents du CEA et une lacune enfin comblée dans la recherche en France. Les parts « développement technologiques + environnement biologie santé + assainissement » du camembert représenté ci-contre représentent 3 150 MF (9 % du budget civil), qu'il faudra faire grossir pour aller vraiment vers cette reconversion. M. Colombani parle de pile à combustible, de solaire photovoltaïque, de composants micro-électroniques... Chiche ! Tout est à faire en France dans ces technologies. Il y a là un sujet de réflexion dont l'Office parlementaire des choix scientifique et technologique, composé de députés et de sénateurs, devrait bien s'emparer. En effet, par absence de volonté politique, la France a accumulé depuis des décennies un retard considérable, loin derrière les États-Unis et le Japon.

Et puis, quand on voit comment il faut faire appel à la charité publique pour la recherche médicale, on est en droit de se demander où et comment ont lieu les arbitrages démocratiques de répartition des crédits d'État entre les différents domaines de recherche.

Jean-Pierre MORICHAUD
(Forum plutonium)

CONTACT

FORUM PLUTONIUM
Les Oliviers, 26110 Venterol
E-mail : forumpu.jpm@wanadoo.fr

DÉPÊCHE AFP DU 25 JANVIER 2001

CEA : l'État maintient son niveau de subventions pour les quatre ans à venir

L'État maintiendra pour les quatre ans à venir son niveau de subventions aux programmes de recherches civiles du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), qui devra notamment « relever le défi de l'acceptabilité du nucléaire », a annoncé jeudi cet organisme public de recherche.



Un contrat pluriannuel (2001-2004) a été signé jeudi entre l'État et le CEA, fixant à 6,072 milliards de francs la subvention minimale de l'État au titre de ses programmes civils pour l'ensemble de la période. Les deux ministres de tutelle, le ministre de la recherche Roger-Gérard Schwarzenberg et le secrétaire d'État à l'industrie Christian Pierret, ont précisé que la subvention du CEA (+ 3,4 % en 2001) serait au moins maintenue à ce niveau pendant la période couverte par le contrat.

Le CEA dispose d'un budget global de près de 19 milliards de francs, dont 10 milliards pour la recherche civile. Les programmes civils sont financés à 60 % par l'État, les 40 % restants provenant des ressources propres du CEA (partenariats industriels, dividendes des participations du CEA).

Le nucléaire reste la première priorité de cet organisme de recherche. Le CEA « doit apporter son soutien aux industriels du secteur nucléaire et maintenir pour les gouvernements futurs la possibilité de choisir le nucléaire pour le renouvellement du parc électrique français », a souligné Christian Pierret.

L'organisme de recherche devra notamment « proposer des solutions techniques, efficaces et acceptables, pour la gestion des déchets radioactifs et progresser dans la compréhension des effets biologiques des rayonnements ionisants et la maîtrise de l'impact environnemental des activités nucléaires », précise le CEA. Des solutions devront ainsi être proposées pour la gestion des déchets radioactifs à vie longue, pour lesquels le gouvernement et le parlement doivent faire un choix en 2006.

Le CEA devra également poursuivre ses recherches dans les nouvelles technologies de l'énergie, notamment la pile à combustible et le solaire photovoltaïque, et dans le domaine des micro et nanotechnologies (composants électroniques, biopuces...)

Enfin, le CEA devra développer la recherche fondamentale, notamment dans des domaines comme le climat où « il a développé une compétence remarquable », a souligné le ministre de la recherche, qui a rappelé également les succès enregistrés dans la recherche sur les maladies à prion.

« Pour mener ces objectifs, le CEA s'est organisé l'an dernier en quatre grands ensembles (défense, énergie nucléaire, recherche technologique, recherche) pour renforcer son efficacité », a rappelé l'administrateur du CEA, Pascal Colombani.

TRAVAILLER SOUS RAYONNEMENTS

Chaque année, entre vingt et trente mille travailleurs, intervenant en sous-traitance dans l'industrie nucléaire, sont directement affectés aux travaux sous rayonnement. Ces travailleurs supportent plus de 80 % de la dose annuelle d'irradiation.

DATR signifie : directement affectés aux travaux sous rayonnements... Telle est la « qualification » commune à l'ensemble des travailleurs, salariés à l'ensemble des entreprises sous-traitantes, intervenant dans les zones contrôlées des centrales nucléaires pour la réalisation concrète des tâches de maintenance au cours des arrêts de tranche. Car il s'agit d'un travail essentiel à la sûreté des installations : de lui dépend le maintien en état des installations. La maintenance des centrales suppose l'intervention humaine dans des zones radioactives des centrales : le bâtiment réacteur, le circuit primaire, les générateurs de vapeur. Pour respecter les limites réglementaires d'exposition aux rayonnements ionisants, la stratégie choisie par les industriels de l'industrie nucléaire est le fractionnement des doses entre de très nombreux travailleurs dits « extérieurs », c'est-à-dire hors-statut EDF. Quelques récits — extraits du livre cité en référence — permettront d'illustrer l'expérience du travail sous rayonnement.

L'ouverture des cuves

« L'ouverture des cuves, c'est de la manutention. On enlève tout ce qui est au-dessus du réacteur. On travaille sur la dalle à 20 mètres, le plancher est 20 mètres en dessous. Ça

prend quatre jours. Après, on nous donne des travaux annexes en atelier. À Dampierre, où je viens de faire l'ouverture, j'ai pris 250 millirems en 4 jours [soit 1/8e de la dose maximale annuelle]. On devait commencer à refermer avant-hier, mais il y a des problèmes, des ruptures de gaine (1). C'est dû à une oxygénation des tuyaux. Du moins c'est ce qu'ils nous ont dit - ils ne nous disent pas tout. Il y a beaucoup de particules radioactives. Ils ont appelé l'entreprise G. pour nettoyer les parois de la piscine et quand ça aura baissé, on pourra finir le travail. Mais on ira à plusieurs pour se relayer. De toute façon, on refuse de faire le travail quand la contamination (2) est trop élevée. Sur des sites comme Dampierre, on travaille en tenue Muru (3). Sinon, on met juste la tenue complémentaire. Il y a quatre sociétés en France qui font les ouvertures de cuves. » (Éric, mécanicien, Entreprise extérieure, CDI, 22 ans)

Lors de l'ouverture des générateurs de vapeur (GV) et de la pose des « tapes GV » (4), l'exposition aux rayonnements ionisants est très intense. Le temps d'intervention est donc fractionné entre plusieurs intervenants qui ont chacun une tâche précise et de courte durée à effectuer. Il faut maîtriser la peur :

« Les robinetiers font l'ouverture et la fermeture des GV. L'ouverture... Il y a un gros tampon qui fait 4/5 cm d'épaisseur. Il faut l'enlever avec un engin spécial. Il reste une petite plaque. Ça c'est les gars qui font les tapes GV qui l'enlèvent. C'est une petite plaque qui fait 1 cm, avec trois vis qui s'enlèvent relativement vite fait. Pour l'ouverture, on n'a pas besoin de muru. La contamination, c'est à l'inté-

rieur qu'il y en a. Les jumpers font la pose et la dépose des tapes GV. Ils ont quinze jours de maquette. Ils s'entraînent pendant quinze jours parce qu'il faut une certaine rapidité. Quand ils sont à l'intérieur, les interventions durent trois ou quatre minutes. Ils sont quatre, avec chacun leur manip à faire. En 3-4 minutes, il prennent 200-300. Il y en a qui font la maquette, et puis quand ils arrivent sur le plan réel, ils veulent plus rentrer » (Karim, mécanicien, CDI, 32 ans).

« Moi, j'aime pas, c'est trop dangereux ! Ce sont des plaques qui se mettent en trois parties sur les tuyauteries du circuit primaire qui vient directement du cœur et qui passe dans les générateurs de vapeur. Donc, c'est directement relié au circuit primaire. Ces plaques qu'on pose à l'intérieur des GV, c'est pour après, lorsqu'ils remplissent la piscine d'eau pour faire le déchargement (du combustible) et ces plaques qu'on pose, c'est pour pas que l'eau passe. Pendant qu'ils font le déchargement, la piscine est pleine, il y a des entreprises qui interviennent pour contrôler les tubes qui sont à l'intérieur des GV. C'est pour ça qu'ils posent une tape pour empêcher que l'eau passe.

— Et pourquoi est-ce particulièrement dangereux en dose ?

— Parce que c'est le circuit primaire. C'est là où passe la flotte radioactive. Ça dépose des particules radioactives dans le métal. Il faut travailler très vite. Normalement on est trois pour se partager les doses, oui il faut aller très vite.

Il ne faut pas paniquer, parce qu'on met tout le monde dans la merde si on panique. Moi la première fois que je les

ai faits, on devait être trois et on s'est retrouvés plus qu'à deux. Donc c'est plus pareil. Au lieu de rentrer une fois, on rentre deux fois. Eh oui ! Donc si tout le monde se dégonfle au dernier moment, il n'y a plus personne pour le faire. Donc je pouvais pas me dégonfler. Je travaillais directement pour cette entreprise-là. Et puis même, ça ne se fait pas, à la limite... On est conscient du problème. On passe sur une maquette pendant une semaine, on s'entraîne, on est chronométré et après on est envoyé sur le tas. Donc on est conscient du danger. Mais c'est à ne faire qu'une fois dans sa vie ! Pourtant, il y en a qui le font tout le temps. » (Philippe, mécanicien, CDI, 22 ans)

La co-activité entre salariés d'entreprises différentes

« On arrive dans un local et on est six entreprises à travailler. [...] Avant, on arrivait dans un local, le local était à nous pour la durée de chantier. Maintenant on est plusieurs. Je peux me retrouver à travailler à côté de lui sur le même type de robinet. Et question débit de dose, si lui il a du volumétrique, il va tout m'envoyer sur mon chantier. Ou si c'est du fixé, il va marcher et m'envoyer ça sur mon chantier et on va me demander pourquoi il y a du fixé là. Après, ça devient galère. [...] Vous êtes contaminé, ils aiment pas. Et puis il faut leur dire où ça c'est passé et tout ça... c'est comme le permis, ça enlève des points en qualité. [...] La question est qu'on travaille à trop dans le même local. On est six dans un même local, on va se monter dessus. On va mettre un bout de vinyl par terre, l'autre en met un à côté, on peut pas baliser notre chantier ! Parce que quand on balise, on prend large. Il nous faut de la place. On balise trois vannes à côté. Comme ça, on n'a pas de problème. Mais maintenant, il faut travailler tous en même temps. C'est pas bon. On va se dire : tiens, prête-moi ta clé, fais-moi ça. Avant, on arrivait, on faisait une prestation, on faisait un robinet, on repartait, on faisait un repli de chantier, tout était propre pour contrôler,

y'avait pas de problème. [...] ça marchait bien. C'est vrai que ça durait plus longtemps. Maintenant, c'est qu'une question de pognon. » (Fabrice, mécanicien, entreprise extérieure, CDI, 24 ans)

« Vous allez par exemple sur le carré d'as, moi je fais beaucoup le carré d'as. Nous, on se prépare, on prépare les sacs de déchets aussi, mais dans le bâtiment-réacteur vous êtes pas tout seul à travailler. Il y a une personne qui passe qui a des chiffons à mettre, le premier sac poubelle, hop, il les met. Il regarde pas. Des fois, même avant l'intervention, le sac est déjà plein. On n'a pas encore travaillé. Tout ça parce qu'il y a des gens qui ont la flemme d'aller chercher un sac.

— C'est obligé qu'il arrive des choses comme ça sur des sites sur lesquels il y a des milliers de personnes. Vous posez une pièce là, il y a quelqu'un qui passe. Elle a gêné un peu parce qu'il y a une prise ou n'importe. Vous

la retrouvez deux mètres plus loin. Il faut que tout le monde travaille et puisse poser son matériel quelque part. Si son circuit, c'est le RCV (circuit de régulation du volume de l'eau primaire), ce circuit étant très actif, il peut envoyer de la contamination sur mon chantier qui peut concerner un circuit moins actif.

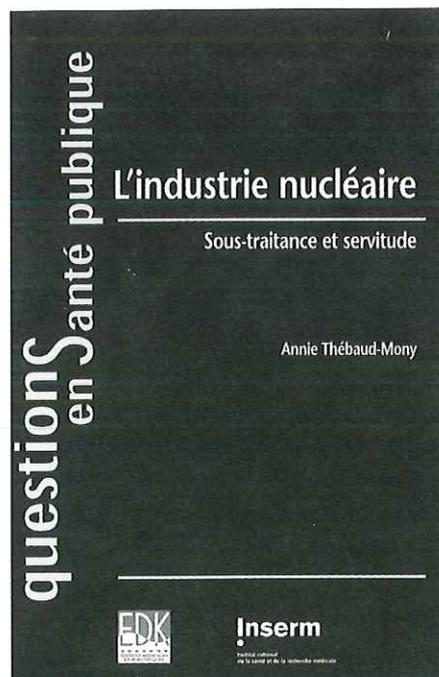
— Des outils sont débranchés parce qu'ils ont besoin d'une prise même si c'est marqué « ne pas toucher ». Vous êtes en tenue muru, d'un seul coup, il n'y a plus d'air, vous allez voir, c'est quelqu'un qui a débranché votre alimentation électrique qui permet au système de respiration assistée de fonctionner... parce qu'il avait besoin de la prise. » (Guy et Didier, mécaniciens, CDI, 35 ans et 26 ans)

Servitudes nucléaires : la décontamination

« La décontamination se fait après chargement et déchargement du cœur du réacteur. On décontamine pour préparer les interventions des autres. On est en tenue Muru et, à quatre pattes au fond de la piscine, on passe la brosse et la serpillière. En fond de piscine, ça crache à des niveaux très élevés. Ce sont des interventions où on prend en un coup 800 mrem. On est en tenue Mururoa et on intervient à la brosse, là où ça crache. [...] Quand je bosse, s'il y a un endroit où le débit de dose est trop élevé, j'y vais pas. Je vais voir le chef et je lui demande de mettre un petit jeune qui n'a pas de dose. Parce qu'ils prennent des petits jeunes en cours d'année. Nous, ça fait depuis le début de l'année qu'on prend des doses et eux ils sont tout neufs. Autant les envoyer eux, qu'ils prennent un peu de doses et deviennent au même niveau que nous. Parce qu'après, ils vont nous mettre au taquet (c'est-à-dire en chômage) ». (Hermano, 23 ans, CDD, servitudes nucléaires)

« L'abaissement à 2 rems va changer les choses ?

— Il y aura encore plus de tricheries et encore plus de gens au chômage. Il faudrait obliger les sous-traitants à



Annie Thébaud-Mony est l'auteur du livre *L'industrie nucléaire. Sous-traitance et servitude*, éditions Inserm/EDK, Paris, 2000. Cet ouvrage de 272 pages est le fruit de plusieurs années d'une enquête qualitative menée auprès de « travailleurs extérieurs ». Un ouvrage de référence à commander au Réseau « Sortir du nucléaire » 9, rue Dumenge 69004 Lyon. Unité : 261 F, port compris (chèque à l'ordre de « Sortir du nucléaire »).

embaucher en fixe. Mais ça n'arrivera jamais. » (Alain, mécanicien, 52 ans, CDI)

Le « travail sous rayonnement » est incontournable. Cependant, soustraité, il devient invisible, permettant ainsi aux responsables du parc nucléaire d'entretenir l'illusion d'une énergie nucléaire sans risque... Jusqu'à quand ?

Annie THÉBAUD-MONY

(sociologue, directrice de recherche à l'Inserm)



1) La rupture de gaine désigne des fissures dans la gaine du combustible, ce qui entraîne la production de particules et de gaz radioactifs dans l'eau du circuit primaire, qui les dépose sur l'ensemble des éléments du circuit. Ces particules deviennent des poussières radioactives lorsque les circuits sont secs.

2) La « contamination » désigne la présence de particules ou de poussières radioactives. Si ces particules ou poussières sont ingérées ou inhalées, il s'agit d'une « contamination interne », si ces poussières ou particules sont au contact de la peau ou des cheveux, il s'agit d'une « contamination externe ». La seconde s'élimine par la douche et le brossage (pratiqués au service médical avant de quitter la centrale). La contamination interne doit donner lieu à surveillance médicale. Toute contamination, même faible, suscite une très forte angoisse, non seulement chez les personnes « contaminées » mais dans leur entourage.

3) La tenue « Mururoa », dite « muru » par les travailleurs, est totalement étanche vis-à-vis de l'extérieur. Elle s'accompagne d'un système d'alimentation d'air permettant à l'intervenant de respirer l'air extérieur par rapport au lieu contaminé. Les interventions faites avec cette tenue de protection sont vécues comme étant pénibles et « stressantes » sachant que si la tenue protège contre la « contamination » radioactive (contact avec des poussières radioactives), elle n'empêche pas l'irradiation.

4) Ce sont des plaques posées dans certaines tuyauteries pour empêcher la circulation d'eau pendant les travaux de maintenance. On pose ces tapes pour pouvoir commencer à faire les travaux de contrôle des tubes GV, en même temps que se fait le déchargement du combustible en piscine. Ainsi, on diminue la durée de l'arrêt.

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné, Patrick Chapus, demeurant Le Village, 26130 Solerieux, atteste que les faits cités ci-après, sont entièrement exacts.

Janvier 1981 : une société intérimaire de 84500 Bollène (TIIB ou Roumec Delouvrier dont le chef d'entreprise était Paul Delouvrier, ancien directeur général d'EDF) me loue à Thermatome = Groupement d'intérêt économique (GIE) qui regroupait Merlin Gérin, Spie Batignolles, Trindel et autres sociétés.

Thermatome me missionne sur la centrale du Tricastin. Une semaine après mon arrivée, le chef d'agence, me dit : « Aujourd'hui, vous assurez des contrôles d'automatisme au BR1. »

Nous partons à deux ! Première surprise ! Tenue blanche et surbottes ! Seconde surprise ! Un badge non à mon nom et sans photo du titulaire. Le nom, sans connotation péjorative, originaire de l'ex-Yougoslavie. Mon collègue me charrie : « Comment vas-tu xxx ? Parce que tu t'appelles bien xxx ?

Oui ! Je suis bien xxx.

— Tu rigoles ! La semaine dernière, j'avais ton... badge ! »

Arrivé près du BR, nouveaux doutes. Vu la forme circulaire du bâtiment, l'inscription des noms de nos badges par un garde, je comprends que BR = bâtiment réacteur ! Mais le BR1 est chargé, à cette époque, depuis UN AN.

On rentre ! Je vois la piscine au fond du bâtiment et me retourne vers le collègue : « Oui ! C'est trompe la mort ! Nous l'avons baptisé comme cela ! » Effaré, je le regarde et lui dis : « Mais tu acceptes cela ? Ce badge bidon et tu n'auras jamais de suivi médical !

— Ouais !

— Bon, moi je m'en vais. Tu restes ?

— Oui ! Mais c'est toi qui as raison ! On devrait tous refuser ! »

D'autant plus qu'à la sortie, aucun contrôle de contamination, aucun sas, aucun portique n'était pratiqué !!! On ne s'est jamais revu. Pour ma part, ce jour là, j'ai quitté THERMATOME.

Cela fait 20 ans. À presque 52 ans, je n'ai aucun cancer qui se déclare. Croisons les doigts ! Pas de contamination ou d'irradiation ce jour là. Mais quelle loterie !

Je suis prêt à témoigner devant toute commission d'enquête mais les seules preuves possible de ma présence chez Thermatome, de ma venue sur la centrale du Tricastin à cette époque sont les documents sociaux de Thermatome. Sont-ils gardés si longtemps ? Dans la négative, pourquoi ? Ceci confirmerai l'absence de suivi médical pour des sujets à risques car le BR1 à l'époque était bien en service !

Je ne pourrais apporter de preuves à mon enregistrement à l'entrée du BR1. Elle a été réalisée sous un faux nom, malgré moi.

Si le gaillard du badge est toujours vivant, il pourrait être un mutant si son dossier accumule un nombre considérable de contamination. Avec une telle pratique, tout est possible ! Quelle est la quantité de doses, ce badge a-t-il enregistré ? Personne ne pourra jamais le dire ! Plus grave ! Si certains utilisateurs de ce badge ont été contaminés et ne le savent pas, ils ont pu contaminer leur entourage familial, leurs amis, leurs collègues de travail...

Seule l'association « Sortir du Nucléaire », 9, rue Dumenge, 69004 Lyon, est autorisée pour utiliser cette déclaration sur l'honneur ce que de droit,

Patrick CHAPUS

ÉNERGIES MILITANTES

Le Réseau « Sortir du nucléaire » a réuni son assemblée générale à Rennes fin janvier. L'opposition au transport et à l'enfouissement des déchets radioactifs est le principal axe des luttes actuelles.

Rennes n'a pas été choisie au hasard. La tenue de la quatrième assemblée générale du Réseau « Sortir du nucléaire » dans cette ville, les 27 et 28 janvier dernier, saluait les importantes mobilisations qui ont secoué la Bretagne au printemps 2000 et contraint le gouvernement à reculer sur ses projets d'enfouissement de déchets radioactifs en massif granitique. À Bure (Meuse), la lutte se poursuit contre le laboratoire destiné à se transformer en poubelle radioactive après 2006. Car l'absence de solution durable au problème des déchets nucléaires apparaît bien comme le talon d'Achille de l'industrie de l'atome.

Les quatre-vingts participant-e-s à l'AG ont donc pu dresser le bilan d'une année riche en événements, marquée aussi fin avril par la première semaine « Sortir du nucléaire », la manifestation pour la fermeture de la centrale du Blayais et la remise à Matignon de 139 000 signatures contre la poursuite du programme électro-nucléaire français. Mais le gouvernement n'en a cure : il poursuit activement la restructuration du secteur avec la création d'un nouveau holding regroupant le CEA-Industrie, Cogema et Framatome-Siemens.

Le bilan d'activité est significatif de la maturité maintenant atteinte : le Réseau remplit pleinement sa fonction fédératrice avec 613 associations adhérentes à sa charte et près de dix mille personnes qui le soutiennent financièrement avec une grande régularité, assurant ainsi son autonomie indispensable. Le développement du Réseau dans les régions est bien enga-

gé, en Bretagne bien sur, mais aussi avec la création du Réseau « Grand Sud-Ouest ». Témoigne aussi de la vitalité du Réseau, le succès remporté par la brochure argumentaire *Par ici, la sortie du nucléaire* au premier tirage rapidement épuisé et dont la diffusion dépasse les 22 000 exemplaires grâce à une nouvelle édition. Un outil désormais indispensable.

La nouvelle campagne contre les gaspillages d'énergie se poursuivra tout au long de 2001, en particulier en direction des élus locaux, avec un excellent guide pratique rédigé à leur intention (*à lire d'urgence !*).

Le travail accompli par le Réseau ne doit pourtant pas faire oublier la menace toujours pendante de la construction d'une nouvelle génération de réacteurs EPR. Cette préoccupation s'est exprimée dans le débat sur la stratégie à mettre en œuvre dans la prochaine période. L'AG a renoncé à l'organisation d'une initiative centrale à l'automne 2001 au

profit de trois ou quatre rassemblements régionaux simultanés. Il est vrai qu'une mobilisation nationale en un lieu unique n'était pas un pari gagné d'avance. Le débat a aussi fait jour la crainte d'une récupération politicienne en période pré électorale.

Plus profondément, l'exemple de la « sortie » du nucléaire à l'allemande, et les échanges fructueux avec les délégués d'outre-Rhin présents à Rennes, a fait mûrir la réflexion dans le Réseau : sur quel rythme sortir du nucléaire ? En faveur de quelles alternatives ? Dans quel cadre européen, entre libéralisation et défense des services publics ? Faut-il une loi de sortie du nucléaire comme le proposent maintenant les Verts français, qui veulent en faire une condition de leur accord avec le PS pour 2002 ? Ou cette sortie s'obtiendra-t-elle par la paralysie du système comme le propose la base des militants écologistes allemands qui, en opposition ouverte avec la direction des Grünen, luttent contre la reprise de tout transport de matière radioactive de façon à contraindre la décision politique ?

Toutes discussions d'autant plus nécessaires que l'actualité a conduit le Réseau à réaffirmer solennellement sa solidarité avec les militants de Greenpeace poursuivis par la Cogéma pour avoir dénoncé le scandaleux commerce des déchets radioactifs en s'opposant à leur transport. Le Réseau a pris fermement position contre la reprise annoncée pour fin mars de convois ferroviaires de « châteaux » de déchets entre la France et l'Allemagne et adopté un plan d'action pour l'année à venir. D'utiles dépenses d'énergie militante en perspective !

Bernard TEISSIER

Sur simple demande (contre 4 timbres à 3 F) recevez le compte rendu complet incluant le rapport moral et financier. Écrivez à Réseau « Sortir du nucléaire » 9, rue Dumenge, 69004 LYON.

PLAN D'ACTION

- Opposition à la reprise des transports à partir de mars.
- Nouvelle semaine d'initiative du 23 au 29 avril 2001 en commémoration du quinzième anniversaire de l'accident de Tchernobyl.
- Grande convergence à Bure fin juillet 2001 pour dénoncer l'impasse que représente la gestion des déchets nucléaires et refuser la solution fautive et dangereuse du stockage en profondeur.

Autant d'étapes qui devraient favoriser la montée en pression vers la journée nationale de rassemblements programmée pour le 21 octobre 2001. L'objectif est de faire de cette journée le moment fort d'une nouvelle campagne 2001-2002 pour la « sortie de l'âge du nucléaire ». Le Réseau a aussi retenu le principe d'un rassemblement international à Strasbourg en avril 2002.

INQUIÉTANTES RÉVÉLATIONS

Un courrier confidentiel dénonce « des manquements notables en matière de formation et d'habilitation sur de nombreux sites nucléaires »

Le 20 septembre 2000, la DSIN (Direction de sûreté des installations nucléaires) adressait au directeur du pôle nucléaire d'EDF, avec copie aux directeurs des centrales nucléaires, un courrier jugé « explosif » par la CGT elle-même (1) et faisant état de « manquements importants en matière de formation et d'habilitation sur de nombreux sites nucléaires, courrier réitérant un certain nombre de remarques déjà soulignées lors de deux précédentes notifications en date du 8 avril 1999 et du 14 janvier 2000 ». (2) « Soucieuse de garantir la transparence sur cette question qui pourrait être lourde de conséquences dans les services si rien n'était fait », une délégation CGT a révélé la teneur de cette lettre lors d'une réunion le 1^{er} décembre 2000 réunissant les représentants des organisations syndicales et les directions des centrales nucléaires de Dampierre en Burly (Loiret) et de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher).

Ce courrier de la DSIN fait état de manquements notables en matière d'adéquation entre d'un côté les formations initiales et/ou les recyclages et d'un autre côté les habilitations délivrées par le chef d'exploitation aux agents concernés. La DSIN note :

- l'absence, le caractère obsolète ou l'incohérence de référentiels locaux listant notamment les formations qualifiantes et précisant la périodicité des formations de recyclage ;
- la délivrance d'habilitations malgré la non réalisation, en temps et en

heure, de stages qualifiants initiaux ou de recyclage, sans justification, ni équivalence formalisée ;

- le manque de rigueur ou la mauvaise tenue de carnets individuels de formation ;

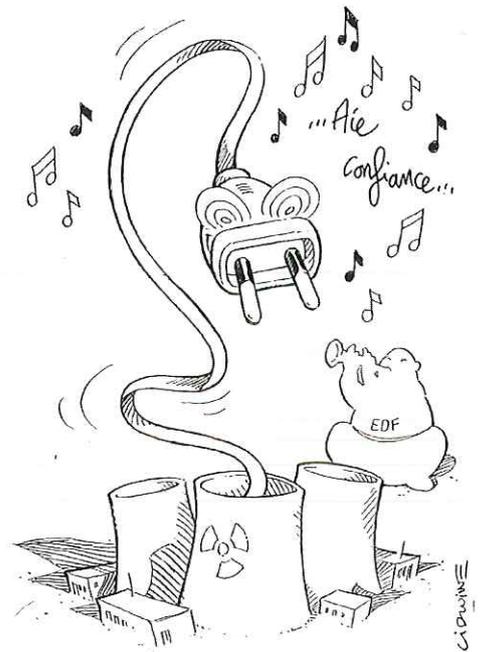
- le non respect volontaire ou trop systématique des exigences des services centraux d'EDF sur le contenu des carnets de formation.

Compte tenu de cette situation, la DSIN considère que la récurrence de ces manquements sur plusieurs sites inspectés laisse craindre une situation dégradée générale qui serait révélatrice du caractère artificiel que constitue l'acte de renouvellement de l'habilitation au sein des centrales nucléaires. La DSIN s'interroge sur la capacité des organisations locales et centrales (d'EDF) chargées de la vérification à détecter ces dysfonctionnements, voire sur l'aptitude des établissements à prévenir et corriger de telles dégradations.

Il faut savoir que le courrier de la DSIN est très explicite : si les errements constatés perdurent et que la direction ne répond pas aux prescriptions édictées dans le courrier, la formation professionnelle ainsi que la délivrance des habilitations seraient remises en question.

Le Réseau « Sortir du nucléaire » estime que ce tels dysfonctionnements sont absolument invraisemblables dans un domaine aussi sensible que le nucléaire et démontrent une inquiétante dégradation des conditions de sûreté ! Les accidents nucléaires sont la conséquence d'une accumulation d'incidents et d'erreurs supposées bénignes.

À l'occasion de la réunion du CSSIN (Conseil supérieur de la sûreté et de



l'information nucléaires) du 14 février 2001 à Paris, M. Lacoste (directeur de la DSIN) a confirmé tous ces points, y compris l'éventuelle remise en cause des formations-habilitations, si rien ne changeait. Il a reconnu que ce rappel à l'ordre aurait dû figurer sur le site internet de la DSIN mais que « c'était trop tard pour le faire maintenant » ! Pour le Réseau « Sortir du nucléaire », il est stupéfiant de constater que l'autorité de sûreté nucléaire ne soit pas suivie dans ses recommandations, malgré trois avertissements successifs à EDF ! À quoi peut bien servir une autorité de sûreté dont les rappels à l'ordre resteraient lettre morte ?

Stéphane LHOMME

(stephane.lhomme@wanadoo.fr)

•••••

1) Le Réseau « Sortir du nucléaire » a eu connaissance de ce courrier de la DSIN sur le site d'une section CGT de salariés d'EDF : <http://www.atominique.com/pages/suretenucleaire/0412cs.htm>. On peut savoir gré à la section CGT qui gère ce site web d'aider à une certaine transparence.

2) Les textes « en italique » de ce communiqué de presse sont extraits du texte de la CGT publié sur internet.

LE TEMPS EST VENU D'EXIGER DES COMPTES !

Le 1^{er} mars 2001, l'association des malades de la thyroïde et la Criirad ont porté plainte contre X afin de déterminer les responsabilités dans le domaine de l'augmentation des cancers de la thyroïde dans notre pays. Au tribunal, beaucoup de presse, toutes les télés et les radios sont présentes.

Ce sont vingt-trois malades touchés par cette pathologie qui sont monté(s) sur Paris avec le concours du cabinet d'avocats Curtil et Honnorat demander que vérité soit faite sur l'état sanitaire réel suite aux pollutions radioactives de notre territoire et sur ses conséquences.

En effet, le discours rassurant distillé année après année par les tenants du lobby nucléaire français, dont le point culminant fut le « non-passage » du nuage de Tchernobyl est en passe d'être démonté, morceaux par morceaux.

À VOIR...

Autopsie d'un nuage

Il existe une cassette vidéo d'un excellent documentaire de 52 mn, diffusé le 12 octobre 2000 sur France 3, « Autopsie d'un nuage » dénonçant le mensonge des conséquences des retombées de Tchernobyl. Ce reportage est un excellent support pour organiser des réunions publiques. La cassette vidéo : 128 F (port compris) est à commander au Réseau « Sortir du nucléaire » 9, rue Dumenge 69004 Lyon. Merci à l'agence Galaxie Presse qui nous autorise à diffuser cet excellent documentaire.

• *Première brèche* : le docteur Lacro-nique (1) déclare au sujet de la pathologie thyroïdienne en France : « Cette pathologie a doublé en France », et il ajoute que les causes ne sont pas connues.

• *Deuxième brèche* : le responsable du centre de médecine nucléaire d'Agen constate un triplement de ces pathologies. À la question des patients lui demandant si l'origine peut être Tchernobyl, il ne peut répondre n'excluant pas cependant une incidence des retombées dues à l'accident de Tchernobyl ainsi que d'autres facteurs environnementaux (2).

• *Troisième brèche* : une étude publiée par l'IPSN le 15 décembre 2000 estime que l'incidence des cancers de la thyroïde est passée en France, entre 1975 et 1995, de 0,6 à 3,1 pour 100 000 hommes et de 2,1 à 5,7 pour 100 000 femmes (3).

À travers toutes les données aujourd'hui disponibles, la pollution radioactive est bien présente sur l'ensemble de notre pays. Le constat actuel est clair : pourtant, toutes les demandes successives pour mettre en place des études épidémiologiques sont jusqu'à ce jour restées lettre morte.

Le développement gigantesque du nucléaire français a entraîné une contamination radioactive large de l'ensemble de notre territoire. Cette pollution ne cesse de croître d'année en année et n'est prise en compte seulement comme moyenne nationale par la nucléocratie pour mieux cacher des zones à forte contamination.

À titre d'exemple, la commune de Bourret (82), près de Toulouse, siège de l'association des malades de la thyroïde et des réacteurs de Golfech : sur

545 habitants, déjà six cas de cancers thyroïdiens (dont des jeunes personnes) explosant hélas de fait, toutes les statistiques officielles (4) (voir statistique de l'Institut de protection et sûreté nucléaire). Malgré les demandes répétées, aucune démarche n'est mise en place pour comprendre cet état de fait insupportable.

Comment peut-on expliquer de façon rationnelle, que le pays le plus nucléarisé du monde, qui devrait donc connaître le mieux les incidences de pollutions radioactives, ait autant occulté les retombées de l'accident de Tchernobyl, en minimisant, voire en niant toute information ? Tout simplement parce que ces informations auraient remis ou remettraient en cause les choix d'un lobby ayant fait de notre pays un vaste champ d'expérimentation. Ce lobby a omis les incidences réelles des milliards de becquerels radioactifs rejetés tous les jours par les centaines d'installations nucléaires qui couvrent notre territoire.

Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des usines, les personnes se trouvent exposées à des doses dites « faibles » en augmentation constante du fait de leur accumulation ! Ces doses seraient-elles sans danger ?

Quant on ne cherche pas on ne trouve pas !

Sakharov disait en 1982 : « Sur le plan de la morale, la seule particularité de ce problème est la totale impunité du crime (car il est absolument impossible de fournir la preuve concrète qu'une personne est morte des suites d'une irradiation) et aussi la totale impuissance des générations futures vis-à-vis de nos actes. »

Près de vingt ans après cette déclaration, le combat courageux des soixante plaignants sera de démontrer avec les connaissances actuelles que nous ne nous satisferons plus de déclarations lénifiantes des dits « responsables » de notre sécurité sanitaire.

Puisque le seul moyen, dans notre démocratie, est que les tribunaux soient l'endroit de ce débat, il le sera. Cela démontre une fois de plus la place singulière du débat en matière de transparence sur le nucléaire.

Le nucléaire est de fait hors champs de notre État démocratique. Gageons que demain, ces plaignants seront rejoints par les travailleurs sous-traitants que l'on exploite aujourd'hui de façon éhontée dans les installations nucléaires de base.

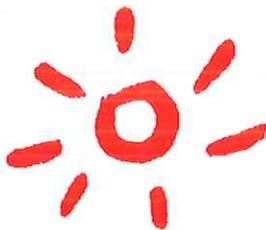
Il suffit pour s'en convaincre de lire le rapport de L'Inserm de Annie Thébaud Mony (publié en janvier 2001) relatant, étude à l'appui, la dégradation des conditions de travail des sous-traitants du nucléaire. Ceux-ci, à eux seuls « supportent 80 % de la dose collective annuelle reçue sur les sites du parc nucléaire, à des niveaux élevés de doses d'irradiation : en moyenne mensuelle, huit à quinze fois ceux concernant les agents EDF directement affectés aux travaux sous rayonnements » (5).

Quelles seront, demain, les conséquences pour leur santé ?

En effet, depuis le dépôt de plainte, c'est des milliers d'appels qui sont arrivés au siège de l'association, plus de cent vingt appels à l'heure, les premiers jours !

Quant on fait la cartographie au niveau national des malades ayant pris contact avec l'association, il semble que Tchernobyl et ses retombées ne sont pas le seul facteur.

Une étude plus approfondie, de la répartition géographique des malades risque fort de poser la problématique des faibles doses générées par toutes les installations nucléaires qui couvrent notre territoire. À suivre donc !



Le Réseau « Sortir du nucléaire » aux côtés des plaignants

Pour dénoncer qu'aujourd'hui :

— la sécurité des populations et des travailleurs est sacrifiée à une rentabilité économique ;

— contrairement à ce qui devrait se passer dans une démocratie, le débat impossible dans notre pays nucléarisé aura encore lieu dans l'enceinte d'un tribunal.

Nous engageons chacun d'entre vous à participer à cette action en adhérant à l'association des malades de la thyroïde.

Le Réseau « Sortir du nucléaire », fort de l'adhésion de 630 associations et de milliers de personnes soutient cette démarche pour la vérité et pour la vie. Il rappelle à cette occasion la nécessité pour la France de sortir d'urgence de la spirale mortifère constituée par l'utilisation de l'atome.

C'est dans un harcèlement tous azimuts par rapport aux nuisances engendrées par le nucléaire dans notre pays que nous pourrions mettre le nucléaire à bas : chacun d'entre nous doit y trouver sa place.

Donnons-nous rendez-vous le 21 octobre prochain pour, ENSEMBLE, le montrer haut et fort aux décideurs (cf. éditorial en page 2). Du risque imminent de l'accident majeur, aux problèmes de santé publique qui émergent : l'urgence est là !

**André CROUZET et
Marc SAINT-AROMAN**

Du 24 au 28 mai 2001 ROUFFACH
Week-end de l'Ascension - ALSACE

300 exposants - 40 conférences
Musiques et Animations

Informations : Tél. 03 89 78 53 15 - Fax 03 89 49 73 78

Nouveau : arrêt des trains en provenance et à destination de Bâle et Strasbourg matin et soir + navette



1) Directeur de l'Opri (Office de protection contre les rayonnements ionisants) déclaration faite lors du documentaire de Graziani et Chatard « Tchernobyl autopsie d'un nuage ».

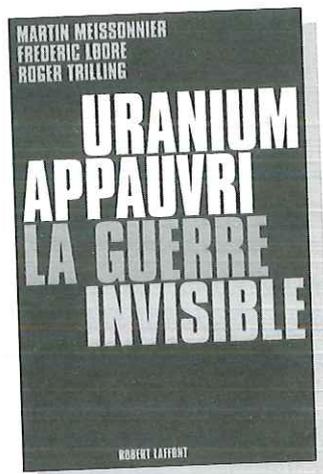
2) Déclaration lors du journal télévisé de TFI du 15 décembre 2000 à 13 heures.

3) Rapport de l'IPSN (Institut de protection et de sûreté nucléaire).

4) Association des malades de la thyroïde, BP 1, 82700 Bourret. Tél. 05-63-27-50-80 courriel : asso.thyroide@worldonline.fr.

5) *L'industrie nucléaire, sous-traitance et servitude - Question de santé publique*, Anne Thibaud Mony, Éditions médicales et scientifiques. Cet ouvrage est diffusé par le Réseau (cf. page 16).

URANIUM APPAUVRI : LA GUERRE INVISIBLE



Édité aux éditions Robert Laffont en février 2001, ce véritable « roman policier » se lit d'une traite et pourtant demeure un ouvrage de référence essentiel.

Martin Meissonnier et ses collègues, Roger Trilling (USA) et Frederic Loore (Belgique) traquent le mensonge et la désinformation, distillée à longueur d'interviews par les autorités militaires, et l'opposent aux témoignages des victimes, ceux des anciens combattants du Golfe et des Balkans.

Ces soldats, patriotes désireux de servir leur pays, découvrent que celui-ci les a trompés, qu'on les a exposés aux radiations, que les informations existantes ne leur ont pas été fournies. Ils sont malades, beaucoup sont morts et toute aide leur est refusée. La terrible histoire de l'agent Orange au Vietnam, celle des soldats et civils exposés aux essais nucléaires se répète.

Il faut espérer que les responsables du Pentagone, le colonel Daxon et l'économiste Bernard Rotsker, qui invoquent « la science » pour protester de l'innocuité de l'uranium 238, regrettent leurs déclarations péremptoires, au moment où l'opinion publique,

ayant compris combien elles sont mensongères, leur réclamera des comptes. Ici, la désinformation vole déjà en éclats face aux témoignages poignants, recueillis par les auteurs auprès des malades, des médecins, des chercheurs indépendants, persécutés pour leur travail.

Un épisode particulièrement piquant est le compte-rendu de la conférence du professeur Durakovic, médecin des vétérans US, à Paris le 3 septembre 2000, à l'Association européenne de médecine nucléaire. Les organisateurs, dont le professeur Serge Askienazy, ont tout fait pour le déstabiliser puis dénigrer son exposé dans la presse. Tous les moyens sont bons pour le lobby nucléaire, pour protéger le « politiquement correct ».

Les auteurs ne prennent jamais position. Leur rôle est de laisser parler les protagonistes et d'interroger les faits. Lentement l'histoire d'un nouveau crime contre l'humanité se dessine.

Que vont devenir les victimes civiles en Irak, dans les Balkans, les militaires et leurs familles, abandonnés à leur sort ? L'uranium 238 a une demi-vie de quatre milliards d'années. Le vent du désert continuera encore longtemps à déplacer cette poussière mortelle entre Tigre et Euphrate.

On comprend qu'au Pentagone, l'essentiel de la désinformation soit confiée à un économiste, Rotsker.

En effet, les sommes nécessaires pour réparer le désastre sont astronomiques : décontaminer les sols, l'eau, les milliers d'épaves carbonisées qui bordent la route de Bassora à Bagdad, soigner les enfants irakiens, américains, ou des Balkans qui naissent malformés ou meurent du cancer, dédommager les dizaines voire centaines de milliers de personnels civils et militaires, améri-

cains ou alliés, de l'ONU, de l'OSCE et des organisations humanitaires.

L'enquête de Frederic Loore sur la contamination du contingent belge et sur l'accident du Boeing d'El Al à Amsterdam, lesté avec de l'uranium 238 vaut également son pesant d'or.

Pour terminer, les professeurs Roussel, (Paris XI), et Piérart, (université de Mons-Hainault), indiquent la radiotoxicité de l'uranium 238 : « *Les rayons alpha de 4,2 MeV sont très ionisants [...] redoutables en contamination interne* »... « *52-83 % des particules d'oxyde d'uranium 238 sont insolubles [...] elles peuvent aller se loger dans les alvéoles pulmonaires, la lymphe, les ganglions lymphatiques, le foie, les ovaires..., les rayons alpha pénètrent dans les tissus sur 45 - 50 microns... l'intensité de l'ionisation est élevée : 200.000 paires d'électrons et d'ions... 125 à 1000 cellules seront bombardées en toutes directions par une seule particule.* »

Nous sommes bien loin de la science « aux ordres » des docteurs Rotsker et Daxon ! Un travail remarquable qui fait honneur au journalisme d'investigation. Ce livre indispensable de 408 pages est disponible au Réseau au prix de 165 F (port compris). Réseau « Sortir du nucléaire » 9, rue Dumenge, 69004 Lyon.

Solange FERNEX

À ÉCOUTER

Une très intéressante conférence du 17 février 2001 « L'uranium appauvri utilisé comme matière première » par Roland Desbordes (président de la Criirad). Casette audio de 90 mn à commander au prix de 49 F (port compris) à Réseau « Sortir du nucléaire », 9, rue Dumenge, 69004 Lyon.

À VOIR

Plogoff, des pierres contre des fusils

Derniers jours de janvier 1980. Plogoff, en Bretagne, un bout du monde à quelques kilomètres de la pointe du Raz, est en état de siège. Depuis 1974, ses habitants ne veulent pas de la centrale nucléaire qu'on leur promet...

L'enquête publique vient d'être ouverte dans un climat délétère : mais, foi de Bretons, il n'y aura pas de centrale chez eux ! Le préfet du Finistère choisit l'épreuve de force. Les gardes mobiles, puis les parachutistes investissent le village. Pendant six semaines, les 2 300 habitants de Plogoff, femmes en tête, harcèlent les troupes. Le jour, la nuit. Renversent des débris et des arbres sur les routes. Manifestent toujours plus nombreux (ils seront jusqu'à 60 000, épaulés par des écologistes du Larzac) sous les bombes lacrymogènes et les charges des forces de l'ordre. Les heurts sont violents, des femmes sont molestées.

Nicole Le Garrec (avec son mari, Félix, pour les images) a filmé ces événements de bout en bout. Il n'y a presque pas de commentaires, pas de fioritures, juste la capture d'une violence saine. Son film montre plutôt qu'il ne démontre. Au-delà des images de combat, la réalisatrice interroge aussi bien un marin-pêcheur inquiet pour son coin de mer, qu'un ancien gardien de prison en rébellion que des anciennes Bretonnes. C'est un témoignage beau et fort, tout simplement, d'une résistance acharnée et payante : en 1981, François Mitterrand abroge le décret d'utilité publique.

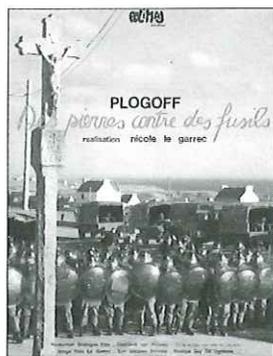
Un document à méditer pour tous ceux qui doutent de l'utilité et de l'efficacité d'un combat solidaire pour défendre quelques valeurs élémentaires.

Quelques commentaires parus dans la presse de l'époque :

« Un joli film qui dit non à l'ordre français tel qu'on le veut à Paris » (*Le Monde*)

« Un message d'attachement à une terre. Nous vous conseillons un document passionnant, de la trempe de ceux qu'on se désespère de ne jamais voir en France » (*Télérama*)

« Une belle histoire vraiment au-delà — ou peut-être grâce à — des fusils, des cailloux et de la révolte » (*La Croix*)



Le film de 90 mn « Des pierres contre des fusils » est disponible sur vidéo-cassette (170 F, port compris) auprès du Réseau « Sortir du nucléaire », 9, rue Dumenge, 69004 Lyon.

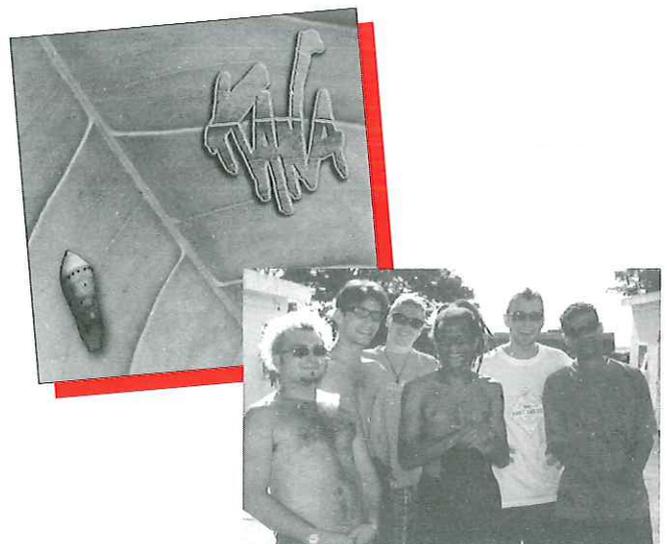
LE RÉSEAU EMPLOUCHE

Le Réseau « Sortir du Nucléaire » propose un poste polyvalent à plein temps basé à Lyon en emploi jeune: travail administratif, accueil téléphonique, secrétariat, suivi de dossiers. Motivé par la cause anti-nucléaire, bonne capacité d'adaptation, sens des responsabilités, maîtrise de l'outil informatique Mac (Word, Excel, X-Press). Salaire Smic (évolutif). Merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation + CV) au Réseau avant le 31 mai 2001.

À ÉCOUTER

Kana, un groupe de musique engagé !

Fondé à Paris, il y a deux ans, Kana connaît depuis la sortie de son premier disque (enregistré en mars 2000 à l'île Maurice, puis mixé à Dakar chez Youssou N'Dour), un succès croissant. Collés sur des musiques mêlant reggae, soul et raggamuffin, leurs textes prônant la paix et le respect de la nature et la nécessité du combat antinucléaire... sont d'une fraîcheur et d'une efficacité imparables. Les chansons de Kana, d'inspiration africaine et métissée, analysent et décortiquent avec humour notre petit monde. Après avoir enflammé Bercy, vous apprécierez vous aussi leur reggae très jazzy, très cuivré. Détente garantie. Ne ratez pas le premier morceau intitulé « Nucléaire », véritable « hymne » à l'engagement antinucléaire.



Merci à Kana pour ces chansons engagées et pour leur proposition de diffusion de ce CD de treize chansons belles et entraînantes par le Réseau. Ce CD, vendu au prix 130 F (port compris) est à commander au Réseau « Sortir du nucléaire », 9, rue Dumenge, 69004 Lyon.

À VOIR

Plogoff, des pierres contre des fusils

Derniers jours de janvier 1980. Plogoff, en Bretagne, un bout du monde à quelques kilomètres de la pointe du Raz, est en état de siège. Depuis 1974, ses habitants ne veulent pas de la centrale nucléaire qu'on leur promet...

L'enquête publique vient d'être ouverte dans un climat délétère : mais, foi de Bretons, il n'y aura pas de centrale chez eux ! Le préfet du Finistère choisit l'épreuve de force. Les gardes mobiles, puis les parachutistes investissent le village. Pendant six semaines, les 2 300 habitants de Plogoff, femmes en tête, harcèlent les troupes. Le jour, la nuit. Renversent des débris et des arbres sur les routes. Manifestent toujours plus nombreux (ils seront jusqu'à 60 000, épaulés par des écologistes du Larzac) sous les bombes lacrymogènes et les charges des forces de l'ordre. Les heurts sont violents, des femmes sont molestées.

Nicole Le Garrec (avec son mari, Félix, pour les images) a filmé ces événements de bout en bout. Il n'y a presque pas de commentaires, pas de fioritures, juste la capture d'une violence saine. Son film montre plutôt qu'il ne démontre. Au-delà des images de combat, la réalisatrice interroge aussi bien un marin-pêcheur inquiet pour son coin de mer, qu'un ancien gardien de prison en rébellion que des anciennes Bretonnes. C'est un témoignage beau et fort, tout simplement, d'une résistance acharnée et payante : en 1981, François Mitterrand abroge le décret d'utilité publique.

Un document à méditer pour tous ceux qui doute de l'utilité et de l'efficacité d'un combat solidaire pour défendre quelques valeurs élémentaires.

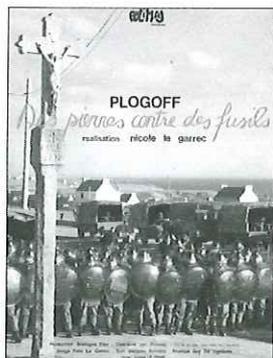
Quelques commentaires parus dans la presse de l'époque :

« Un joli film qui dit non à l'ordre français tel qu'on le veut à Paris » (*Le Monde*)

« Un message d'attachement à une terre. Nous vous conseillons un document passionnant, de la trempe de ceux qu'on se désespère de ne jamais voir en France » (*Télérama*)

« Une belle histoire vraiment au-delà — ou peut-être grâce à — des fusils, des cailloux et de la révolte » (*La Croix*)

Le film de 90 mn « Des pierres contre des fusils » est disponible sur vidéo-cassette (170 F, port compris) auprès du Réseau « Sortir du nucléaire », 9, rue Dumenge, 69004 Lyon.



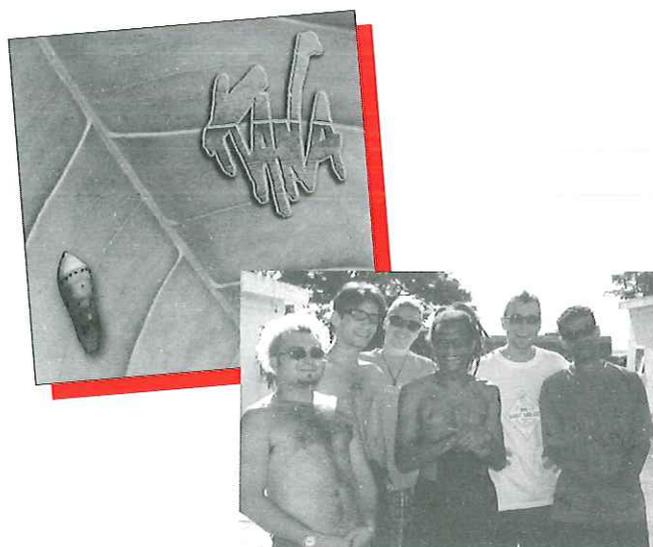
LE RÉSEAU EMPLOIE

Le Réseau « Sortir du Nucléaire » propose un poste polyvalent à plein temps basé à Lyon en emploi jeune: travail administratif, accueil téléphonique, secrétariat, suivi de dossiers. Motivé par la cause anti-nucléaire, bonne capacité d'adaptation, sens des responsabilités, maîtrise de l'outil informatique Mac (Word, Excel, X-Press). Salaire Smic (évolutif). Merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation + CV) au Réseau avant le 31 mai 2001.

À ÉCOUTER

Kana, un groupe de musique engagé !

Fondé à Paris, il y a deux ans, Kana connaît depuis la sortie de son premier disque (enregistré en mars 2000 à l'île Maurice, puis mixé à Dakar chez Youssou N'Dour), un succès croissant. Collés sur des musiques mêlant reggae, soul et raggamuffin, leurs textes prônant la paix et le respect de la nature et la nécessité du combat antinucléaire... sont d'une fraîcheur et d'une efficacité imparables. Les chansons de Kana, d'inspiration africaine et métissée, analysent et décortiquent avec humour notre petit monde. Après avoir enflammé Bercy, vous apprécierez vous aussi leur reggae très jazzy, très cuivré. Détente garantie. Ne ratez pas le premier morceau intitulé « Nucléaire », véritable « hymne » à l'engagement antinucléaire.



Merci à Kana pour ces chansons engagées et pour leur proposition de diffusion de ce CD de treize chansons belles et entraînantes par le Réseau. Ce CD, vendu au prix 130 F (port compris) est à commander au Réseau « Sortir du nucléaire », 9, rue Dumenge, 69004 Lyon.